

D. 50625

LA
SECONDE TERREUR

In-8°, 4^e série.



C'étaient les catholiques les plus prudents
auxquels les missionnaires confiaient le soin de
leur servir d'éclaireurs.

LA
SECONDE TERREUR

OU

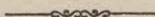
HISTOIRE D'UN PRÊTRE DÉPORTÉ A LA GUYANE
EN 1798

PAR M. L'ABBÉ CHAMBARD

Missionnaire apostolique
et aumônier du pensionnat des Frères des Ecoles chrétiennes à Lyon.

Memento operum patrum quæ fecerunt
in generationibus suis, et accipietis glo-
riam magnam et nomen æternum.

1. MACH. II. 65.



LIBRAIRIE DE J. LEFORT

IMPRIMEUR, ÉDITEUR

LILLE

rue Charles de Muysart, 24

PARIS

rue des Saints-Pères, 30

1876

Propriété et droit de traduction réservés.

169182

Après examen attentif et sérieux du manuscrit, je crois pouvoir affirmer que la *Relation de l'exil et des épreuves de M. le curé Bétant*, non-seulement ne contient rien de répréhensible, soit au point de vue dogmatique, soit au point de vue moral; mais, au contraire, est de nature à édifier les lecteurs non moins qu'à les intéresser.

CHERVET.

Lyon, ce 10 avril 1875.

IMPRIMATUR.

L. PAGNON.

Lyon, le 21 avril 1875.

A MONSIEUR ROBELIN

DIRECTEUR DU PETIT SÉMINAIRE DE MEXIMIEUX

CHANOINE HONORAIRE DE BELLEY

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous dédier ce livre est pour mon cœur une bien douce jouissance, et je me sens fier et heureux de pouvoir aujourd'hui publiquement vous donner une preuve de ma profonde gratitude et de ma respectueuse affection, à vous qui avez été mon guide depuis mes premières années dans ce séminaire de Meximieux dont, depuis trente ans, vous êtes le père et la gloire; à vous dont les paternelles exhortations m'ont dirigé dans les voies de Dieu, et soutenu dans tant de moments de peine.

Et puis, n'avez-vous pas été formé, dès le commencement de votre vie sacerdotale, par ce digne prêtre dont je viens aujourd'hui raconter les malheurs! Vous pourriez, vous qui avez vécu près de lui, partagé sa table, reçu ses leçons, raconter ses vertus intimes; moi

je ne puis que raconter ses longues souffrances et son héroïque courage.

Veillez donc, monsieur et bien cher directeur, agréer ce léger témoignage de ma reconnaissance, et recevoir la nouvelle assurance du profond et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le directeur,

Votre tout dévoué fils en Jésus-Christ,

L'AUTEUR.

Ce livre a aussi été fait pour vous, chers jeunes gens, que je suis heureux de diriger. En lisant ces lignes, rappelez-vous que Dieu n'abandonne jamais l'homme qui observe sa loi, et que dans les plus grandes épreuves la religion seule fortifie et console.

INTRODUCTION

Les philosophes du xviii^e siècle, pour enlever à la religion de Jésus-Christ, un des plus grands témoignages de sa divinité, avaient multiplié les doutes sur l'authenticité des Actes des Martyrs ; et, ne pouvant nier l'existence même des martyrs, ils s'efforçaient, du moins, d'en atténuer les souffrances, et de supposer que tous les raffinements de cruauté dont on usait à leur égard, loin d'avoir le mérite de la réalité, n'avaient pas même celui de la vraisemblance.

Or ce que les incrédules, les sophistes, ne croyaient pas même possible dans l'histoire des anciennes persécutions, nous l'avons vu de nos temps se renouveler contre les ministres de Jésus-Christ.

Mais de tous les maux, de tous les tourments endurés par les prêtres fidèles, il n'en est peut-être pas qu'il importe plus de constater dans l'histoire, de publier à la face du peuple, pour la plus grande gloire du sacerdoce catholique, que les souffrances des ministres de Dieu déportés par le Directoire dans les déserts de la Guyane française.

Après les persécutions des premiers siècles où tant de chrétiens furent immolés, les fidèles qui

avaient été épargnés se firent un devoir de communiquer à leurs frères, pour ranimer leur foi et leur courage, les actes authentiques des tribulations et de la mort de ces martyrs ; c'est de là que nous sont venues les lettres célèbres des Eglises de Lyon, de Vienne, de Smyrne sur les martyres de saint Pothin, de saint Irénée, de saint Polycarpe et de tant d'autres victimes glorieuses.

Des motifs analogues nous engagent aujourd'hui à faire connaître aux fidèles de notre temps, pour les encourager et les édifier, les souffrances d'un de ces généreux confesseurs de la foi que rien n'a pu abattre, ni l'exil, ni la persécution, ni les plus cruels traitements.

Le récit que nous publions est des plus vrais, nous l'avons écrit d'après le manuscrit de l'un des ministres de Jésus-Christ, échappé à ce long martyre.

Appelé par notre ministère auprès du lit de douleur du neveu et du petit-neveu de ce prêtre dont nous racontons l'histoire, nous avons eu connaissance de ce manuscrit, et grâce à leur obligeance nous avons pu le publier.

LA

SECONDE TERREUR

I

L'exil.

Charles-Gabriel Bétant, prêtre de Lyon et plus tard chanoine aux honneurs du diocèse de Belley et curé de Mognenemi, fut, quoique jeune encore, nommé par l'administration de Mgr de Marbeuf, vicaire de l'importante paroisse de Saint-Nizier, à Lyon. C'est là que la révolution vint le surprendre et l'obliger de commencer cette longue étape de souffrances qu'il a supportées avec une constance et une fermeté héroïques.

Mais avant de les exposer, jetons un rapide coup d'œil sur les événements qui devaient l'y conduire.

Mon plan m'interdit d'entrer dans aucun détail sur la formation de l'Assemblée nationale, le 17 juin 1789, sur la prise de la Bastille, sur les scènes de sang dont elle fut accompagnée et suivie, et sur le retour forcé de Louis XVI à Paris; je ne veux m'occuper que des faits qui regardent la religion, et qui ont amené l'exil et la déportation de M. Bétant.

La persécution religieuse, qui envoya les catholiques de France dans les prisons et à la mort, commença par la spoliation du clergé. Dès le 2 novembre 1789, l'Assemblée décréta que tous les biens ecclésiastiques appartiendraient à la nation; et, après avoir attaqué par ce décret l'extérieur de l'Eglise, si on peut parler ainsi, elle voulut attaquer ses fondements eux-mêmes. A cette fin, elle établit un comité dit ecclésiastique, mais composé presque en entier de laïques et de jansénistes, pour élaborer une constitution concernant le clergé. Mais pourquoi cette constitution nouvelle? l'Eglise catholique n'avait-elle pas reçu sa constitution de son divin fondateur!

Ce comité janséniste et laïque s'arrogea le droit

de supprimer les évêchés et d'en ériger d'autres , de retirer la juridiction aux anciens pasteurs et de la transmettre aux nouveaux. A cela il avait autant de droit et de pouvoir que les rescrits de Néron , de Dioclétien , à régler la juridiction des apôtres et de leurs successeurs. Il statua de plus que les nouveaux évêques seraient nommés non plus par le roi , suivant le Concordat de Léon X ; non plus par le chapitre de la cathédrale , comme en beaucoup d'églises ; non plus par le clergé assisté du peuple fidèle , comme autrefois en bien des pays ; et il est à remarquer que dans tous ces cas les élus étaient toujours confirmés par le pape , soit immédiatement par lui-même , soit médiatement par le métropolitain ou le concile : non , la constitution civile du clergé statua que les évêques et les curés seraient choisis par les électeurs de chaque diocèse ou de chaque paroisse.

Cet ensemble d'innovations sacrilèges souleva les consciences catholiques qui s'élevèrent avec force contre la constitution civile , et évêques et prêtres refusèrent de la reconnaître.

Mais l'Assemblée ne veut pas être vaincue , bientôt elle a recours à la contrainte , et exige des évêques et des prêtres le serment de fidélité

à son œuvre schismatique. En cas de refus, elle les menaçait de la privation des sièges épiscopaux et des églises paroissiales dont ils étaient possesseurs. A cette exigence et à cette menace, l'Eglise de France presque toute entière répondit par une inébranlable fermeté dans sa foi.

L'Assemblée, irritée, fait porter, le 40 août 1792, le décret de déportation contre tous les prêtres insermentés; et on vit alors affluer, de l'intérieur vers la frontière, des cohortes vénérables de ministres du Seigneur, qui préféraient l'exil, les misères aux honneurs et à un bien-être matériel.

Les prêtres fidèles des diocèses de Lyon, de Belley et des provinces limitrophes se dirigèrent en masse vers la Savoie. Ils espéraient, étant plus rapprochés de leur famille, de leurs amis, en retirer plus facilement les secours qui leur seraient nécessaires; mais à peine sont-ils arrivés à Chambéry et dans les Etats du duc de Savoie, qu'une armée française entre subitement dans ce pays; de nouveau ils sont obligés de fuir précipitamment et d'aller chercher un asile dans des contrées plus éloignées.

M. Bétant, voyant la Savoie envahie, se retira en Italie où il séjourna quelque temps. Les fleurs

du pays du Dante étaient belles, ses fruits délicieux, mais pour le pauvre proscrit les fleurs de la France étaient plus belles encore, les fruits de France plus savoureux, et surtout il y avait sur cette terre bouleversée, des volontés à ramener, des intelligences à éclairer, des âmes à soutenir; aussi à la première lueur de paix, s'empressa-t-il de franchir les Alpes et de venir travailler, humble ouvrier, au champ de l'Eglise, dévasté par l'impiété et le philosophisme. Il devait être récompensé de ce zèle, de ce dévouement, par des épreuves plus terribles et plus cruelles encore; heureusement la vertu a pour elle les récompenses éternelles.

Quand l'hiver approche, quand les frimas commencent à se faire sentir, des milliers d'oiseaux du nord et même de nos pays, quittent le toit qui les a vus naître, les forêts où ils se sont abrités pendant les chaleurs de l'été, et vont par bandes nombreuses chercher une terre plus favorisée, un ciel moins rigoureux. Là ils passent quelques mois se souvenant toujours de la terre natale, regrettant les fruits, les ombres de la patrie, et soupirant après le jour fortuné où ils pourront repasser les monts, franchir les mers et revoir ces lieux bien-aimés. Quelques-uns, plus

impatiens, n'attendent pas le moment fixé par la nature, et devancent leurs compagnons; aussi paient-ils souvent bien cher leur intrépidité : de mauvais jours en effet se font tout à coup sentir, une bise glaciale parcourt la campagne, et les pauvres oiseaux se traînent alors péniblement à travers les buissons encore dégarnis, cherchant partout un asile, heureux s'ils ne deviennent pas la proie de leurs nombreux ennemis.

Cette image, prise dans la nature, est celle de l'histoire des prêtres pendant la grande terreur. Voyant venir l'orage sans pouvoir le conjurer, sentant le présent plein de menaces, l'avenir plein de dangers, ils s'étaient dirigés vers des contrées plus tranquilles que la France bouleversée à cette époque. Robespierre mort, le calme se fit un peu, la tourmente sembla s'apaiser; aussitôt beaucoup de prêtres exilés, impatients de revoir leur troupeau et croyant le moment favorable, rentrèrent en France. En se cachant, ils purent, au prix de mille dangers, exercer leur ministère. Ils commençaient à espérer et à jouir d'une plus grande liberté, quand tout à coup la tempête éclate aussi terrible que jamais.

Le Directoire, furieux de voir la France revenir à l'ancienne foi de ses pères, fait un coup d'état,

il appelle à Paris l'armée révolutionnaire d'Augereau , et à l'aide de la violence , il proclame la suspension des deux conseils , et envoie dans les prisons ou en exil un grand nombre de députés hostiles à sa politique. Maître du pouvoir , il renouvelle toutes les anciennes lois portées contre les prêtres , et se donne le droit de déporter tout ecclésiastique qui lui paraîtra troubler la tranquillité publique.

Aussitôt commença une nouvelle persécution ; elle fut active et persévérante. Ce n'étaient partout que visites domiciliaires , dénonciations , emprisonnements et déportations de tous les prêtres qu'on pouvait saisir. Enchaînés , maltraités par des gardes sans pitié , ils étaient traînés de prison en prison comme de vils scélérats , ne récoltant sur leur passage que les insultes des patriotes revenus au pouvoir. Les uns furent entassés dans les vaisseaux en rade de Bordeaux et de Rochefort , d'autres jetés et laissés dans le dénûment le plus complet dans les îles de Ré et d'Oléron ; d'autres enfin transportés à la Guyane , et poussés jusque sur les plages meurtrières de Sinnamari et dans les déserts plus affreux encore de Conanama.

II

Les missions.

Nous n'avons pas des renseignements précis sur la vie de M. Bétant depuis son retour en France, dans l'année 1794, jusqu'à son arrestation, au mois de juin 1797; nous savons seulement qu'envoyé par l'autorité diocésaine dans les environs de Roanne, il fit partie de ces intrépides ouvriers évangéliques qui, au prix de leurs travaux et de leurs fatigues, ont conservé au diocèse de Lyon l'antique foi de ses pères. Dans sa modestie, il n'a voulu nous parler que de ses malheurs. Suppléons à son silence en parlant de l'établissement des missions, et des travaux des missionnaires, dont il fut un des membres les plus actifs et les plus zélés.

Le livre de M. l'abbé Durieux , ancien archiviste de l'archevêché de Lyon , ayant pour titre : *Tableau historique du diocèse pendant la persécution religieuse de la grande révolution française* , nous fournit sur ce sujet des détails puisés à de trop bonnes sources pour que nous n'en profitions pas pour le plus grand bien de nos lecteurs.

Le Dieu , dont l'aimable providence fait , dans l'ordre naturel , succéder aux rigueurs de l'hiver les charmes du printemps , et aux horreurs de la tempête et des orages un calme réparateur et la sécurité du port , n'est pas moins attentif à ménager à son Eglise et à ses fidèles serviteurs des intervalles de paix et de consolation , afin qu'ils reprennent haleine à la suite des combats soutenus pour sa gloire , et qu'ils aient le loisir de réparer leur vaisseau battu par la tourmente , pour le rendre ainsi propre à soutenir de nouveaux chocs de la part des passions humaines , toujours soulevées contre la nacelle de Pierre.

La Convention , noyée dans le sang qu'elle avait fait répandre , avait été remplacée par un gouvernement plus humain mais toujours hostile. Cependant , forcés d'user de modération , car le peuple , celui des campagnes surtout , était las

des mesures de rigueurs, les nouveaux législateurs semblèrent pendant quelque temps vouloir laisser respirer l'Eglise.

Les vrais fidèles, qui étaient restés inébranlables malgré les séductions et les menaces, ne perdirent pas un instant, et commencèrent à venir prier de nouveau dans les églises, témoins de leur baptême et de leur première communion; dans ces églises que le culte schismatique avait profanées, et dont le gouvernement de la Terreur les avait entièrement dépouillés.

Mais les ministres du Seigneur qui devaient affermir ces bonnes volontés, encourager les forts et soutenir les faibles, où les trouver?... Depuis le règne de la Terreur et l'abolition du culte chrétien jusqu'au commencement de l'année 1794, les rares prêtres, disséminés sur toute l'étendue du diocèse de Lyon, se bornaient à exercer le ministère sacré dans les lieux où ils étaient retirés. Il en résultait qu'une foule de paroisses étaient privées des secours religieux. En vue de ce triste état de choses, et en prévoyant les suites funestes pour l'avenir, le conseil de l'archevêché établit ce qu'on est convenu d'appeler le régime des Missions.

Il divisa le vaste diocèse de Lyon, qui com-

prenait alors près de trois départements , le Rhône , la Loire et l'Ain , en différents groupes qui embrassaient chacun quarante à cinquante paroisses , et il confia chacun de ces groupes à quelques prêtres missionnaires , dont le nombre variait suivant la distance des paroisses entre elles et leurs besoins les plus pressants. Chaque prêtre eut un lieu assigné et généralement assez éloigné de son ancienne paroisse , pour qu'il ne fût pas connu et inquiété ; d'ailleurs , était-il poursuivi dans un endroit , les vicaires généraux le faisaient passer dans une autre mission sans aucun inconvénient. Quelques prêtres exilés , et M. Bétant fut de ce nombre , voyant un calme relatif succéder à une tourmente sans nom , pensèrent que le moment était venu pour être de nouveau utiles à l'Eglise , de consoler les fidèles et de ramener les schismatiques ; aussi se hâtèrent-ils de rentrer en France. Mais l'autorité gouvernementale , informée par ses sentinelles que des prêtres , exilés avant ou pendant la Terreur , quittaient le sol étranger et s'acheminaient vers la patrie , fit exercer sur les frontières et à l'intérieur la plus active surveillance. Ordre fut donné par elle à tous ses émissaires d'arrêter ces prêtres partout où ils les découvriraient , de les enchaîner et de les

conduire devant les tribunaux, chargés de les condamner soit à la réclusion, soit à la déportation.

La crainte d'être enchaînés ou déportés n'empêcha pas les prêtres français de reprendre le chemin de la patrie; seulement ils durent user d'une grande prudence pour se soustraire aux gendarmes et aux autorités révolutionnaires. Ils revenaient par des chemins détournés qui multipliaient la distance et les fatigues; ils s'arrêtaient dans de pauvres chaumières, habitées souvent par des catholiques qui les accompagnaient au loin, jusqu'auprès d'autres familles catholiques. Ainsi dirigés et accompagnés de chaumière en chaumière, suivant les routes les moins fréquentées, voyageant surtout après le coucher du soleil, plusieurs arrivèrent enfin à Lyon. Là ils purent se reposer de leurs longues fatigues avant d'être répartis dans les diverses missions du diocèse.

Afin de les soustraire aux visites domiciliaires, qui se faisaient surtout dans les hôtels de la ville, les vicaires généraux firent appel à la charité des familles catholiques. Vingt à trente maisons particulières s'offrirent immédiatement à recevoir ces généreux confesseurs revenant

de l'exil. Ils y furent l'objet des soins les plus pressés jusqu'au jour de leur départ pour les missions, et ce qui rendit ces soins encore plus précieux, ce fut le respect et la délicatesse dont les familles entourèrent leurs hôtes vénérés.

Chaque mission avait un chef, un adjoint, un missionnaire et des catéchistes.

Le chef de la mission avait des pouvoirs spirituels qui s'étendaient sur toutes les paroisses formant un groupe distinct et déterminé. Il était l'âme et le conseil des prêtres qui travaillaient sous sa direction. C'était à lui que les missionnaires devaient recourir dans les cas difficiles pour avoir une décision. S'il arrivait des circonstances exceptionnelles et d'une gravité majeure, il en référerait au vicaire général forain et parfois même au conseil général de l'archevêché.

Outre cette direction générale, le chef des missions était tenu de faire deux fois, dans l'année, la visite de toutes les paroisses qui composaient sa circonscription. Dans cette visite, il prenait toutes les informations propres à faire connaître les besoins de chaque paroisse et indiquait les moyens de les satisfaire; il recommandait spécialement la charité envers les schismatiques, afin de préparer leur retour au centre de l'unité catho-

lique ; il apaisait , comme un juge charitable et sage , les différends qui divisaient entre eux les membres d'une paroisse ou d'une famille ; il visitait et encourageait les établissements d'éducation chrétienne partout où ils avaient pu se former.

Sa visite terminée , il envoyait au conseil ou au vicaire général forain le compte-rendu de toutes ses observations sur chaque village , du bien qui était fait , de celui qui était à faire , des obstacles qui se rencontraient et de la marche qu'il y avait à suivre. Les réponses de l'autorité supérieure lui étaient adressées , et il les communiquait aux missionnaires placés sous sa direction immédiate.

L'adjoint au chef de mission était son auxiliaire dans l'administration générale dont nous venons de parler : il veillait avec lui sur l'ensemble des paroisses , il lui donnait tous les renseignements qu'il avait pu acquérir , il se concertait avec lui sur les mesures à prendre pour le succès de la mission. En cas d'absence , de maladie ou de tout autre obstacle qui empêchait le chef de remplir ses fonctions , l'adjoint tenait sa place , exerçait les mêmes pouvoirs , jouissait des mêmes prérogatives , était investi de la même autorité.

Si le chef et l'adjoint étaient empêchés à la fois,

les missionnaires devaient en avertir sans délai les vicaires généraux, afin qu'ils prissent les mesures nécessaires dans cette circonstance.

Ainsi tout refluaient des missionnaires vers les chefs de mission, des chefs de mission vers le vicaire général forain de l'arrondissement ou vers le conseil général, et le conseil général en instruisait Mgr l'archevêque, au moyen d'une correspondance active et fréquente. L'unité d'action était donc fortement constituée, la marche à suivre sagement tracée, les moyens de succès étudiés et appliqués avec prudence et variété.

C'est sous l'impulsion de cette administration sage et prévoyante que les missionnaires travaillaient à propager la foi et à maintenir le culte catholique dans chaque groupe de paroisse. Leurs pouvoirs concernant la confession et l'absolution, la bénédiction des mariages et la réhabilitation des schismatiques étaient très-étendus. Dans quelques cas seulement, ils avaient besoin de recourir aux chefs de mission, et bien rarement aux vicaires généraux. A l'étendue des pouvoirs s'ajoutait l'étendue de la juridiction. La pénurie des prêtres exigeait souvent que la juridiction d'un missionnaire s'exerçât sur huit ou dix paroisses différentes. Si l'on réfléchit à la

difficulté des communications, au danger de se transporter d'un lieu dans un autre, on comprendra aisément la nécessité de ces pouvoirs et de cette juridiction étendue. Aussi, par mesure de prudence, les ouvriers évangéliques n'allaient ordinairement d'une paroisse à une autre qu'après le coucher du soleil, et toujours ils étaient accompagnés par des catéchistes. Habituellement ils ne célébraient le service divin que pendant la nuit; et, à l'aube du jour, ils se retiraient dans les maisons qui leur donnaient asile. Là n'étaient admises que les personnes d'une discrétion à toute épreuve; c'étaient, par exemple, les catéchistes ou les catholiques les plus prudents, auxquels les missionnaires confiaient le soin de leur servir d'éclaireurs dans des excursions difficiles et périlleuses.

A l'aide de ces mille précautions, les prêtres proscrits et poursuivis de toutes parts réussissaient à échapper à leurs persécuteurs et à conserver les germes de la religion catholique, destinés à se multiplier, à se développer dans des temps plus heureux.

Pour achever de faire connaître l'organisation complète des missions, il nous reste à parler des chefs laïques et des catéchistes.

Le petit nombre des ouvriers évangéliques rendait impossible la fréquence de leurs visites dans la même paroisse; il était cependant d'une grande importance d'y maintenir le bien qu'ils y avaient opéré, et même de l'augmenter. Mais il fallait pour cela que les paroisses fussent encouragées et soutenues, sinon par les missionnaires, du moins par des auxiliaires. Tel fut le motif qui détermina le conseil archiépiscopal à établir dans chaque paroisse des chefs laïques et des catéchistes.

Parmi les paroissiens, le plus instruit, le plus ferme dans la foi, le plus prudent et le plus discret, celui qui jouissait de l'estime et de la confiance générales, était appelé aux fonctions de chef laïque. C'était lui qui était le promoteur des catéchistes, qui leur donnait les instructions que le missionnaire lui avait laissées, qui les dirigeait dans les œuvres dont ils étaient chargés.

En l'absence du missionnaire, le chef des catéchistes présidait aux assemblées des fidèles les jours de dimanche et de fête. A lui de lire les prières de la messe, de faire des lectures religieuses, d'annoncer les prescriptions de l'Eglise, de faire connaître les lettres et les mandements de l'autorité diocésaine.

Quand la violence de la persécution ne permettait pas de se rassembler, il visitait les familles, les exhortait à accomplir dans leur intérieur les devoirs de la religion, autorisait des réunions peu nombreuses et présidées par les catéchistes, leur indiquait les mesures de prudence dont elles devaient s'entourer, afin de ne pas éveiller l'attention de leurs ennemis. En un mot, il multipliait son action, son zèle charitable, allant fréquemment de la paroisse au missionnaire, et revenant avec la consolation et la force qu'il avait puisées dans la parole du prêtre.

Telles étaient, en général, les fonctions des chefs laïques, créés par les missions de cette époque. Les instructions, dont leur nomination était accompagnée, leur recommandaient par dessus tout l'esprit de douceur et de charité envers les schismatiques et les catholiques. De tout ce qui précède, il est facile de conclure l'importance des services qu'ils étaient appelés à rendre dans chaque paroisse.

Les catéchistes, qu'on établit à cette époque, ne contribuèrent pas moins au succès des missions et à la conservation des ouvriers évangéliques.

La pensée d'établir des catéchistes fut inspirée par l'état de ressemblance entre la France

d'alors et les pays idolâtres. Le paganisme des Jacobins s'était fait le persécuteur des prêtres comme le paganisme des peuples barbares. D'un bout à l'autre de la France, la propagation de l'Évangile était entravée par un gouvernement de terreur et de sang. Il se rencontrait, sous d'autres noms, des mandarins dans toutes les provinces, des païens dans toutes les villes; et la haine ardente qui les animait contre les défenseurs de la religion, les leur faisait poursuivre sans relâche et condamner sans pitié.

Après avoir constaté la fureur de cette persécution païenne dans la France entière, aussi bien que la nécessité de conserver des prêtres à l'Église et par eux la foi catholique, les vicaires généraux décidèrent la création des catéchistes. Ils y voyaient à la fois un moyen puissant de combattre la persécution idolâtre et de sauver les missionnaires.

Mgr de Marbeuf approuva la création des nouveaux auxiliaires à ce double point de vue, et loua son conseil d'avoir ainsi pourvu au bien permanent des missions et à la sécurité de ses prêtres.

Puisque l'autorité diocésaine fondait sur les catéchistes de telles espérances, le choix judi-

cieux de ces missionnaires laïques était donc de la dernière importance. Aussi les vicaires généraux, en laissant aux chefs de mission et aux missionnaires le soin de les choisir eux-mêmes, leur indiquaient-ils en ces termes les qualités dont ils devaient être doués : « Les catéchistes doivent être les fidèles éprouvés dans la foi, animés d'un grand zèle pour le salut des âmes, pleins de courage, de fermeté, de constance; des fidèles dont la prudence et la discrétion puissent résister à toutes les ruses et à tous les pièges; qui préfèrent mourir plutôt que de faire connaître les missionnaires et les lieux de leurs retraites; des fidèles enfin dans lesquels les ouvriers évangéliques puissent avoir toute confiance. »

S'adressant ensuite aux chefs laïques et aux catéchistes, les vicaires généraux s'attachaient à leur faire comprendre l'honneur et l'importance des fonctions qu'ils leur confiaient :

« Vous êtes les auxiliaires des prêtres, vrais représentants de Jésus-Christ parmi les peuples, vous qui les déchargez d'une partie de leurs sollicitudes. Vous êtes appelés à procurer le bien de l'Eglise, des catholiques et même des schismatiques. Dans notre infortunée patrie, on oppose à la religion désolée les mêmes difficultés que dans

les pays idolâtres, où quelques rayons seulement de la lumière de l'Évangile ont pénétré. Les catéchistes qui ont produit d'heureux effets dans ces contrées païennes, seront pour nous une ressource précieuse. Ils contribueront à retenir sur la terre de France le flambeau de la foi, prêt peut-être à être transporté chez d'autres nations.»

Il s'agissait donc, on le voit, d'une mission importante. Pour l'accomplir, il fallait nécessairement des hommes dévoués et courageux. A eux le soin de découvrir et de déjouer les projets des méchants contre les missionnaires, d'accompagner les prêtres dans leurs courses apostoliques, de leur préparer l'accès auprès des schismatiques, et de leur rendre plus facile l'accomplissement de toutes leurs saintes entreprises.

Pour remplir toutes ces vues, il y avait trois classes de catéchistes : ceux qui ne s'éloignaient jamais de leur paroisse, ceux qui accompagnaient les missionnaires dans leurs courses, ceux qui allaient comme précurseurs préparer la venue des missionnaires dans des villages dominés par le schisme et la haine des prêtres catholiques.

« Les catéchistes sédentaires, dit l'Instruction des vicaires généraux, sont comme les anges gardiens de la paroisse, et les anges protecteurs

des missionnaires contre leurs ennemis. Leur vie doit être un exercice continu de dévouement. »

Leurs fonctions consistaient à visiter les malades et les pauvres, à leur porter des consolations et des secours, à soutenir, à encourager ceux qui étaient persécutés pour la foi, à ébranler les schismatiques par des considérations empreintes de douceur et de charité, à prévenir le chef laïque, et par lui le missionnaire, du moment opportun pour l'administration des sacrements, à porter au chef de la mission les lettres des missionnaires ou du chef laïque.

A eux encore étaient confiées la surveillance et l'instruction des enfants et des serviteurs, la présidence des petites assemblées, lorsque la persécution devenait trop violente, l'annonce de l'arrivée prochaine du missionnaire, enfin la désignation des schismatiques dont on pouvait espérer le retour à l'unité catholique.

Tous ceux qui composaient la seconde classe des catéchistes étaient chargés d'accompagner le missionnaire dans ses courses de village à village, ou d'une paroisse à une autre. Ils formaient en quelque sorte la garde du corps des ouvriers évangéliques. Pleins de vigilance, ils observaient les menées des ennemis de la religion. Attentifs

à la sécurité des prêtres, ils leur préparaient des retraites sûres contre les recherches des persécuteurs; dévoués et énergiques, ils n'épargnaient rien pour faire évader les missionnaires en cas de surprise. Aussi la prudence, la fermeté, le courage inébranlable devaient être les qualités distinctives de cette classe de catéchistes; car la liberté et la vie des missionnaires étaient entre leurs mains.

L'histoire doit dire à leur louange qu'ils se montrèrent dignes de ce poste de confiance et d'honneur, puisque un très-petit nombre des prêtres confiés à leur garde fut arrêté, même aux plus mauvais jours de la persécution.

La troisième classe était composée des catéchistes précurseurs des missionnaires. Quand il se rencontrait des paroisses que le schisme ou l'impiété avait jusque-là fermées aux prêtres catholiques, les catéchistes précurseurs y apparaissaient les premiers pour sonder les dispositions religieuses des habitants. Ce n'était qu'à force de tact et d'habileté qu'ils parvenaient à connaître l'esprit général de la paroisse, les dangers que le missionnaire aurait à courir, les familles catholiques auprès desquelles il pourrait trouver un sûr asile. Tous ces renseignements, toutes ces pré-

cautions étant prises, le catéchiste en informait le missionnaire, et l'ouvrier évangélique entreprenait la mission dans la paroisse, forcément délaissée jusqu'alors.

Une fois la prise de possession effectuée, le missionnaire en donnait avis au chef de la mission, et lui faisait part de tous les détails relatifs à la nouvelle conquête. Le chef, à son tour, transmettait ces détails divers au conseil diocésain ou au vicaire général de l'arrondissement. La nouvelle paroisse prenait rang dans le catalogue des paroisses catholiques, et les vicaires généraux envoyaient aux nouveaux convertis une lettre de félicitations et d'encouragement.

Les trois classes des catéchistes avaient donc chacune un but particulier, et déterminé par les fonctions spéciales qui lui étaient assignées. Seulement, du jour où toutes les paroisses, comprises dans une mission, étaient revenues à l'Eglise, on supprimait les catéchistes de la troisième classe, et ils entraient dans les deux premières.

On trouve, dans la correspondance des chefs de mission et des missionnaires avec le conseil de Mgr l'archevêque ou avec le vicaire général forain, un juste tribut d'éloges rendu à ces laïques

dévoués. Il nous servira de résumé rapide à l'égard de cette excellente institution.

Les catéchistes sédentaires maintenaient la piété, l'ordre et la bonne harmonie dans les paroisses ; ils pourvoyaient aux besoins des pauvres et des malades, veillaient à l'instruction de la jeunesse et à la réception des sacrements. Ceux qui accompagnaient les missionnaires ont contribué grandement à leur sécurité et à leur conservation. Enfin les catéchistes précurseurs ont eu une grande part dans le retour à la religion d'une foule de paroisses, en y facilitant l'entrée des missionnaires.

Aussi le diocèse doit-il garder une immortelle reconnaissance à ces dévoués catholiques, chefs laïques et catéchistes, qui donnèrent leurs soins et leurs peines, et bravèrent mille dangers pour aider les missionnaires à sauver la foi sur les terres de France.

Il serait superflu de parler au long des travaux des missionnaires ; on sait combien ces infatigables ouvriers de la foi durent accepter de sacrifices pour arracher les âmes au schisme et à l'impiété révolutionnaire. Par eux, que d'enfants baptisés, que d'unions sanctifiées, que de pécheurs réconciliés avec Dieu, que de mourants

préparés à quitter la vie dans la paix du Seigneur ! Et tout ce bien, ils l'opéraient au prix de peines sans nombre ; pauvres, errants, pros-crits, ils demandaient asile à des maisons isolées, à la solitude des campagnes, à la profondeur des forêts. Leurs courses apostoliques, ils les faisaient par des chemins non-fréquentés, et par-là même très-pénibles à parcourir. C'était principalement au milieu de la nuit, alors que le persécuteur ne veillait plus, que ces zélés et infatigables missionnaires, quittant leur retraite, allaient porter aux fidèles les consolations de la foi et les sacrements de l'Eglise. Le froid, la fatigue, la faim, le danger des surprises, ils bravaient tout pour aller où les appelait leur ministère sacré.

A la vue de tant de traverses et de périls, on croirait aisément n'être plus au sein de la France catholique, mais être transporté sur une de ces terres barbares et païennes, visitées par les missionnaires de la Propagation de la foi. C'est qu'en effet la ressemblance était grande entre les missionnaires de France, à cette époque, et les missionnaires apostoliques des contrées lointaines. Le gouvernement de la Terreur ne faisait-il pas poursuivre, enchaîner et mourir les prêtres ca-

tholiques, comme le font les gouvernements de ces pays sauvages où la semence de la foi ne germe que dans le sang des martyrs!... Ne fallait-il pas que des sentinelles veillassent en avant des fermes isolées où les catholiques, accourus de divers villages, assistaient à la célébration des divins mystères! Le baptême des enfants nouveaux-nés, la bénédiction des unions chrétiennes, l'administration des derniers sacrements, ne devaient-ils pas être enveloppés d'ombre et de silence!

En France, comme dans ces contrées lointaines que la persécution désole, on a vu souvent alors les cérémonies sacrées interrompues par le signal d'alarme, les fidèles se disperser, et le prêtre se dérober en toute hâte dans la cachette obscure, dans cette espèce de tombeau, seul capable de le faire échapper aux chaînes, à la déportation ou à la mort.

C'est donc au moyen de ces missions, si pleines de dévouements et de sacrifices, que notre patrie conserva l'antique foi des premiers apôtres. Du nord au midi, de l'est à l'ouest, de vaillants missionnaires se vouèrent à ces rudes labeurs, et conservèrent partout l'étincelle du flambeau chrétien et catholique.

III

Arrestation.

Le Directoire , jaloux d'imiter les persécuteurs des premiers siècles , faisait tous ses efforts pour saisir les prêtres qui , malgré ses défenses , continuaient à exercer leur ministère : ses commissaires , infatigables dans leur haine contre tout ce qui était religieux , excitaient , par tous les moyens , le zèle des municipalités. Ecoutez leur langage :

« Administrateurs municipaux et concitoyens , nous pensions que le langage de la vérité , qui se fait entendre à la France depuis le 18 fructidor an v (coup d'état du 4 septembre 1797) , porterait la lumière dans les esprits crédules que séduisent les discours artificieux de prêtres insou-

mis ; mais , nous le voyons avec douleur , les instructions envoyées aux administrations municipales n'ont pas produit tout le bien que nous avons le droit d'en attendre. Aujourd'hui encore , les ministres insermentés commencent à renouer leurs trames. Ces manœuvres doivent avoir un terme , citoyens : une guerre terrible va être livrée à tout ce qui peut arrêter les progrès de l'esprit humain ; il faut que le monstre du *fanatisme soit étouffé* partout , afin que la somme du bonheur s'accroisse avec les lumières. Telles sont les intentions du gouvernement.

» Pour se conformer à ces intentions , les autorités départementales devront faire main-basse sur les ecclésiastiques réfractaires qui , en vertu de la loi du 19 fructidor , sont bannis à perpétuité du territoire de la république.

» Fait à Lyon , en département , le 4 pluviôse an vi de la république (1798). »

Quand cette administration sans pitié parvenait à saisir quelques-uns des prêtres fidèles , elle s'empressait , afin de frapper de terreur les catholiques , de donner la plus grande publicité aux condamnations prononcées par ses ordres : nous allons citer , à l'appui de cette assertion , les principaux passages d'un arrêté imprimé en

grands caractères, et affiché à cette époque dans le département de la Loire. L'exécution de cet arrêté explique toutes les pages suivantes :

« Arrêté de l'administration centrale du département de la Loire.

» Sont condamnés à la déportation, les nommés Charles Bétant, Antoine Virillotte, Jean-Baptiste Bacenerie, prêtres réfractaires; et à la réclusion au chef-lieu du département, les nommés Pierre Tardy, Jérôme Bertholon, Jean Vallette, prêtres réfractaires sexagénaires. »

Viennent ensuite les considérants, qui tous portent sur le refus du serment exigé par les diverses Assemblées depuis 1792, et la condamnation ainsi formulée :

« Les ci-devant prêtres susnommés et plus que sexagénaires, seront reclus au chef-lieu du département, dans une maison commune, sous l'inspection et la police de l'administration municipale.

» Les autres ci-devant prêtres seront, sans le moindre délai, conduits sous bonne escorte au port de Rochefort, pour être déportés dans le lieu qui sera indiqué par le pouvoir exécutif. »

Voilà l'arrêté, nous allons voir avec quelle

parfaite obéissance les agents du Directoire vont l'exécuter.

« Déporté dans la Guyane-Française, et de retour enfin dans ma patrie, après un exil de trois années, j'offre au public la relation de mes souffrances. Que mes dénonciateurs ne s'alarment pas, ils ne seront pas nommés dans cet écrit. La justice divine n'a pas voulu les punir, je ne dois point moi, ministre du Dieu qui pardonne, appeler sur eux les haines ou les vengeances humaines. Non, des motifs plus nobles et plus saints ont conduit ma plume. Ces mémoires seront une nouvelle preuve de l'existence d'une Providence qui m'a sauvé dans des circonstances terribles où la mort paraissait inévitable. Quelle plus utile leçon peut-on donner à ses concitoyens, dans ces temps irréguliers, que de ramener leur attention vers ce pouvoir toujours juste et toujours miséricordieux, qu'ils s'obstinent à méconnaître depuis qu'on leur apprend à le blasphémer ?

Le 24 juin 1798, fête de saint Jean-Baptiste, à trois heures du matin, quatorze gendarmes apparaissent subitement dans la petite commune de Saint-Romain-la-Motte, canton de Saint-Haon-le-Chatel, arrondissement de Roanne, et inves-

tissent la maison de M. *** , catholique fervent , qui m'abritait depuis plusieurs jours. Le chef de l'escouade , le pistolet au poing , se présente à la porte de ma chambre , l'ouvre avec fracas et me montre un ordre signé D*** , commissaire du gouvernement , par lequel il m'est enjoint , sous peine de mort , de partir immédiatement avec les agents , pour être ensuite conduit de brigade en brigade jusqu'à Rochefort.

Le coup était inattendu , il n'en fut que plus terrible. Le premier moment de stupeur passé , je hasardai quelques observations , je demandai un délai , on ne daigna pas même m'écouter.

— Tu feras tes observations plus tard , me fut-il répondu ; pour le moment il s'agit de nous suivre sans résistance. Allons , nous sommes pressés , en route.

Je dus obéir.

Le trajet jusqu'à Roanne fut de deux mortelles lieues. Près d'arriver , un rayon d'espoir vint ranimer mon courage : — Je parlerai , me disais-je , aux administrateurs ; le commissaire ne sera pas inabordable , j'ai des amis , de nombreux amis dans cette ville ; ils s'intéresseront à mon sort , ils appuieront mes réclamations auprès des magistrats.

Nous entrons dans la ville, j'avais le cœur plein de ces idées consolantes.

— Vous me permettrez de m'arrêter quelques jours à Roanne ? demandai-je au brigadier, qui pendant la route n'avait pas toujours daigné répondre à mes questions.

— Je n'en sais rien, répondit-il sèchement.

— Où me conduisez-vous ?

— En prison.

— Ce sont vos ordres ?

— Sans doute.

— Je ne suis pas un malfaiteur, vous ne sauriez avoir reçu des ordres aussi cruels.

— N'es-tu pas prêtre ? me dit-il en haussant les épaules d'un air méprisant.

Cependant j'obtins d'être conduit dans une auberge à la condition de payer pour tous. Mes gardes ne vivaient pas de peu, ma bourse peu garnie en subit les conséquences. Témoin de leur bruyante allégresse, forcé d'entendre leurs discours horribles, je regrettai presque de n'avoir pas donné la préférence à la maison d'arrêt, là du moins j'aurais été à l'abri de la grossière impudence de pareils convives.

Je m'empressai d'avertir mes amis, quelques-uns se présentèrent, mais tremblants, glacés

d'effroi. Ils étaient sans pouvoir et sans crédit ; la seule faveur que je pusse obtenir après de nombreuses démarches , c'est que mon départ serait différé de trois jours. Le commissaire osait prendre sur lui de m'accorder ce court délai , nécessaire aux préparatifs d'un si long voyage.

Cependant je n'étais pas oublié. La nuit même qui suivit mon arrivée , j'étais étendu , brisé , anéanti , sur un grabat de l'auberge , implorant vainement le sommeil qui semblait avoir réservé toutes ses faveurs pour le gendarme qui ronflait à mon côté , quand , tout à coup , j'entendis quelqu'un se glisser auprès de moi et murmurer à mes oreilles ces paroles :

— Levez-vous doucement , et suivez-moi.

Je ne balance pas , et à la clarté vacillante de la lune , qui lançait ses rayons à travers les panneaux brisés des volets , je suis le guide inconnu. Nous traversons une longue galerie , ayant soin d'éviter la cuisine où dormaient mes trois autres gardiens , au milieu des verres et des bouteilles vidées. La porte de la rue est ouverte , nous sommes dehors , je reconnais mon généreux libérateur , je l'embrasse avec effusion ; et , tout entier à la reconnaissance , j'oublie presque que la

bruyante expression des sentiments, dont mon cœur est rempli, peut réveiller mes gardes et me replonger dans les chaînes. Mon ami m'impose un silence absolu, et de nouveau m'ordonne de le suivre. J'obéis. Après un quart d'heure de marche, nous arrivons à une maison située dans un des quartiers les moins fréquentés de la ville. Mon guide tire une clef, ouvre la porte, et la fermant soigneusement sur nous, me dit en m'introduisant dans une chambre écartée :

— Vous voilà libre, tenez-vous caché jusqu'à la nuit prochaine, je viendrai moi-même vous chercher, et nous aviserons ensemble aux moyens de vous procurer un autre asile.

Impossible de dépeindre tous les sentiments qui traversèrent mon âme pendant qu'il me parlait; la joie de me voir libre, l'espoir d'éviter un exil, qui à mes yeux était la mort, absorbèrent mes facultés à un point que je restai sans parole.

Mon libérateur disparut, me laissant à mes douces émotions. Hélas! ma joie fut de courte durée : dès le matin, je retombai dans les mains des gendarmes. A la première nouvelle de mon arrestation, mon frère aîné s'était rendu près

de moi pour m'offrir quelques consolations; il devait être cause de mon malheur; instruit par mon ami, il savait ma retraite. Mon évasion connue, mes gardiens s'empressèrent de donner l'alarme, l'auberge fut minutieusement visitée; mais, comme on le pense bien, les recherches furent vaines. Que faire? une idée diabolique fut suggérée aux gendarmes, je n'avais pu me sauver seul, mon frère avait dû être mon complice, aussitôt on l'arrête, et un des agents du Directoire d'une taille gigantesque le saisit au collet, et le secouant rudement, lui crie d'une voix pleine de colère :

— Fais-nous connaître le lieu où ton frère est caché, sinon à l'instant nous te conduisons à la guillotine.

Ces menaces intimidèrent mon infortuné frère à un tel point, qu'il donna toutes les indications nécessaires; et bientôt la maison où j'étais réfugié fut investie, toute résistance était inutile. Pour ne pas compromettre mon frère et mon ami, je me livrai moi-même. A l'instant, je fus chargé de fers, et pour rendre toute évasion impossible, vingt-quatre hommes me conduisirent au cachot.

Le lendemain dès l'aube du jour, deux gen-

darmes entrent dans ma prison, me mettent la chaîne au cou, et me poussent devant eux jusqu'à la porte de la ville, où trois autres gendarmes m'attendent. Je dois être conduit sans ménagement de brigade en brigade jusqu'à Rochefort. Je pars, escorté comme un grand criminel.

Je ne ferai point partager à mes lecteurs toutes les angoisses de mon long et douloureux voyage, il est facile de s'imaginer les divers genres de souffrances auxquels un prêtre est exposé quand il est désigné comme victime.

Mon escorte de gendarmes variait à chaque étape, souvent je trouvais des gardiens compatissants, mais souvent aussi je trouvais des hommes durs, farouches, qui ne savaient qu'outrager et blasphémer. Il me semblait alors voir en eux ces satellites qui conduisirent saint Ignace d'Antioche à Rome, et que le saint évêque, dans le récit de son voyage, compare à des léopards irrités même du bien qu'on leur fait; ils redoublaient de fureur, quand je leur rappelais quelques vérités de la religion, et mon plus grand supplice fut d'entendre les blasphèmes qui s'échappaient de leurs bouches.

Presque partout, je reçus sur ma route, de la

part du bon peuple des campagnes, des marques de compassion et quelquefois même des offres de service. Dans les villes, si des hommes égarés ont parfois insulté à mes chaînes, des gens de bien en plus grand nombre m'ont paru les honorer.

Je séjournai trois jours dans les prisons de Limoges. Le concierge était humain, car il était religieux. Je le priai de se charger d'une pétition adressée à la municipalité : je demandai un cheval pour achever mon voyage : ma faiblesse extrême, mes plaies, la fièvre qui était survenue après tant de souffrances, me rendaient ce secours absolument nécessaire. L'honnête concierge, se croyant sûr de réussir, s'employa volontiers en ma faveur. Hélas ! ma pétition était celle d'un prêtre. Elle fut accueillie avec un profond mépris par les graves municipaux, et l'un d'eux, après l'avoir rapidement parcourue, répondit par cette vigoureuse apostrophe à mon généreux protecteur :

— Pourquoi vous intéressez-vous à un prêtre digne de la fusillade ? pourquoi ne l'avez-vous pas mis au cachot ? Je vous déclare que vous êtes en grand danger de perdre votre place.

Et le bienfaisant geôlier, rebuté, menacé, vint

les larmes aux yeux me rendre compte du triste succès de ma pétition.

O Dieu ! qui ne laissez jamais une bonne action sans récompense , bénissez ce chrétien , bénissez sa famille !

IV

Rochefort.

Excédé de fatigue, brûlé par les ardeurs du soleil, je touche enfin, après trente jours d'une marche douloureuse et humiliante, aux portes de Rochefort. Aussitôt un gendarme de mon escorte se détacha pour aller demander à la municipalité la prison où je devais être déposé. En attendant son retour, je fus pendant près d'une heure consigné à la porte de la ville. Il me serait difficile de rappeler en cet instant toutes les imprécations féroces que dirigeait contre moi la multitude des matelots, des soldats et surtout des ouvriers du port. Plusieurs d'entre eux regrettaient dans leur rage de n'avoir pas entre leurs mains un bon fusil pour m'expédier promptement comme un oiseau de mauvais augure !

Peuple infortuné, aurais-je pu lui dire, pourquoi m'accuser et me maudire sans me connaître ? pourquoi me traiter comme les sauvages traitent leurs prisonniers avant de leur donner la mort ? Mon crime, c'est d'avoir voulu défendre tes intérêts les plus chers, ta foi et ton bonheur éternel, et tu demandes à grands cris mon sang ! O peuple, connais donc tes vrais amis ! Mais toutes ces paroles auraient été inutiles, je me souvins d'ailleurs de la conduite de Jésus-Christ devant ses insulteurs, et à son exemple je gardais le silence.

Cependant bientôt de nouvelles réflexions, plus tristes les unes que les autres, s'emparèrent de mon âme, et abattirent mon courage à tel point que je me pris à pleurer. Cette faiblesse me valut une leçon énergique, que la divine Providence m'avait sans doute ménagée.

— Pourquoi ces pleurs ? s'écria tout à coup une femme du peuple, tous les prêtres que nous avons vu passer ici, n'ont pas été traités moins rigoureusement que toi, cependant ils ne pleuraient pas ; les vrais prêtres de Dieu n'ont jamais rougi de leurs chaînes, courage !

Les paroles si chrétiennes et si énergiques de cette femme pénétrèrent dans mon âme

comme un glaive, et y firent rentrer la résignation et la force. Dès ce moment, je me sentis réconforté, et mes larmes cessèrent de couler.

L'ordre que nous attendions arriva enfin, on devait me conduire à la municipalité. Aussitôt mes gardes se rangent en ordre de bataille, me placent au milieu d'eux et s'avancent dans l'intérieur de la ville. A voir leur attitude fière, belliqueuse, on les aurait pris pour de glorieux vainqueurs conduisant aux autels de la patrie les trophées d'une brillante victoire. Hélas! ils ne conduisaient qu'un pauvre prêtre!

Je suis introduit devant le commissaire du gouvernement, grave personnage pénétré de sa dignité et de l'importance de ses hautes fonctions. A peine suis-je debout en face du tribunal, qu'il m'interpelle brusquement.

— Quel est ton nom?

— Charles-Gabriel Bétant.

— Quel est ton métier?

— Je suis prêtre du Seigneur.

— As-tu prêté le serment prescrit par la loi?

— Non.

— Pourquoi as-tu émigré?

— Je n'ai pas émigré, j'ai obéi à un décret qui m'exilait injustement de ma patrie.

— Hypocrite ! tu es sorti pour conspirer contre ton pays.

— Je n'ai jamais fait que des vœux et des prières pour sa prospérité.

— Où as-tu pratiqué ton ministère ?

— Dans un grand nombre de paroisses.

— Fais connaître les maisons où tu as exercé.

— Je ne puis le faire , la charité et la reconnaissance me font un devoir de ne compromettre personne.

— Tu n'es qu'un fanatique ! tu as osé violer la loi en exerçant un ministère de mensonge , tu vas recevoir la punition de tes forfaits ; gardes , emmenez-le.

Les gardes me conduisirent à la prison de Saint-Maurice , ancienne chapelle de couvent. Il était nuit quand j'entrai dans ce séjour funèbre , une lampe y répandait une lueur sépulcrale. Quel spectacle ! Quatre-vingts prêtres , et parmi eux des vieillards couchés sur le carreau.... Ils n'avaient qu'un peu de paille pour reposer leurs têtes , et cependant ils dormaient tous , l'innocence sommeille si aisément. Ces confesseurs de la foi m'accueillirent comme un frère , car rien ne rend sensible comme la souffrance. Après m'avoir arrosé de leurs larmes et payé par là à la nature

un tribut que la religion ne condamne pas, ils se réjouirent en quelque sorte avec moi d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour Jésus-Christ. Ils me firent ensuite le récit de tous les genres de supplices auxquels il fallait me préparer ; les détails qu'ils me donnaient étaient si révoltants, que je les eusse regardés comme très-exagérés, si j'avais pu suspecter leur véracité ; mais je ne tardai pas à me convaincre de leur exactitude.

Notre nourriture, dans cette prison de Saint-Maurice (il y en avait plusieurs autres dans la ville contenant également des prêtres), devait être la même que celle des soldats de marine ; mais cette prescription ne fut jamais remplie à notre égard. Un léger morceau de viande presque crue, un peu de morue sans autre assaisonnement que quelques gouttes de vinaigre et d'huile forte ; une mauvaise soupe faite uniquement avec des fèves de marais, tels étaient alternativement les mets de notre table. Une grande gamelle de bois placé sur le pavé, et autour de laquelle on nous rangeait par bandes de sept, était le seul vase où nous prenions nos repas. Cette manière de vivre, si différente de nos habitudes jusqu'à ce jour, nous inspira d'abord un peu de répu-

gnance ; mais la faim fait taire toutes les délicatesses.

Je demeurai huit jours à Saint-Maurice , n'ayant d'autre société que celle de mes compagnons d'infortune , d'autre distraction que de mêler mes prières aux leurs. Parmi nous se trouvaient quelques vieillards dont le front calme et serein annonçait la béatitude que la religion fait naître dans le cœur du juste éprouvé. Témoin de la résignation de ces hommes, dont la longue vie s'était écoulée au milieu des travaux d'un ministère de consolation et de paix , et qui ne recueillaient à la fin de leur carrière que les persécutions et le mépris , je rougis des murmures que m'avaient arrachés la perfidie de mes dénonciateurs et les mauvais traitements de mes gardiens , et bientôt , fortifié par leurs exemples et par leurs paroles , j'attendis sans crainte le moment du départ.

Le 4 du mois d'août , le commissaire du gouvernement parut subitement dans notre prison , tenant un rouleau de papier à la main. Nous comprîmes à l'instant le but de sa visite , et tous instinctivement , nous prêtâmes une oreille attentive aux paroles qu'il allait prononcer. Après la lecture d'un long arrêté , rédigé en considérants

et en articles , qui confirmait et expliquait les motifs de notre déportation , il fit connaître d'une voix railleuse les noms des condamnés. A chaque nom , je voyais une tête s'incliner sous l'impulsion d'une âme pleine de résignation , j'allais dire pleine de joie.

Ah ! confesseurs de Jésus-Christ , que vous êtes beaux dans cette acceptation silencieuse d'un sort cruel que vous n'aviez pas mérité !

La longue liste touche à sa fin , elle s'achève , et mon nom n'a pas été prononcé , je n'en puis croire mes sens !

— Aurais-je été oublié , me disais-je , ou de nouveaux ordres ont-ils été donnés pour m'exempter de la déportation ?

Je m'arrête à cette pensée , on croit si facilement ce que l'on désire , je sens mon cœur déborder d'espérance , et je reçois avec reconnaissance les félicitations de mes compagnons d'infortune , qui , se pressant immédiatement autour de moi , oublient leurs malheurs pour m'offrir de sincères félicitations.

O faiblesse de la nature humaine ! la certitude du malheur me trouvait fort il y a quelques instants , et maintenant l'espoir d'être délivré de ce même malheur me trouve faible et amolli ;

il y a quelques heures , j'étais glorieux de partager la destinée des prêtres qui se trouvaient avec moi , et maintenant je suis heureux à la seule pensée que je ne partagerai pas leur sort. Je songeais à mon pays qu'il m'aurait été si doux de revoir ; à ma famille qui me pleurait , et dont l'affection me promettait encore des jours heureux , et toutes ces pensées me remplissaient d'allégresse ; par respect pour le malheur de mes compagnons , je sus la contenir au fond de mon âme. Ce rêve fut délicieux , mais , hélas , qu'il fut court !

Le lendemain , le même lecteur se présente de nouveau dans notre prison avec une liste supplémentaire ; cette fois , mon nom n'est pas oublié , et en un instant toutes mes espérances s'évanouirent. Mon Dieu ! le sacrifice est amer , mais que votre volonté s'accomplisse ! telle fut ma seule parole et ma seule prière ; je me résignai donc , attendant , comme dernière espérance , la visite des officiers de santé chargés de constater l'état de ceux que leurs infirmités pourraient exempter de la déportation. Je me présentais comme les autres aux examinateurs , j'atteste que , brisé par tant d'émotions , j'étais réellement malade ; mais eux , dans leur science , décidèrent que

j'étais bien portant et que ma santé s'affermirait encore sous l'équateur. Cet examen du reste n'était qu'une momerie et un outrage de plus. Les officiers de santé avaient ordre de ne reconnaître aucun des maux dont nous étions atteints, mais ce qui ne leur était pas probablement ordonné, c'était de se faire un jeu de notre misère et de nous insulter en nous condamnant. Heureusement leurs railleries et leur persiflage ne pouvaient nous atteindre, et nous trouvions, dans le témoignage de notre conscience et la sainteté de la cause que nous défendions, des motifs puissants qui commandaient à notre douleur.

Persuadés que nous ne serions plus épargnés, nous fîmes tous à Dieu d'une manière solennelle le sacrifice entier de notre vie à Dieu, père des malheureux et soutien des opprimés, à Dieu dont nous étions les ministres et les enfants. Après cet abandon total de nous-mêmes en la divine Providence, nous attendîmes avec résignation le moment où nous serions déportés.

Le 6 du mois d'août, une troupe de matelots fait brusquement irruption dans notre prison; ils ont l'ordre de transporter nos minces bagages sur le vaisseau qui doit nous conduire au delà

des mers ; dans quelques heures, nous devons les suivre.

Nous étions cent soixante-dix prêtres. Cent vingt, j'étais de ce nombre, s'embarquèrent sur la *Bayonnaise* ; cinquante-sept montèrent sur la *Vaillante*. Ces derniers furent mieux partagés que nous ; car, faits prisonniers par les Anglais, ils furent traités avec humanité.

Ici va commencer le récit de nouveaux malheurs qui tombèrent sur nous comme les torrents impétueux, grossis par les orages, tombent des montagnes. Il me répugne d'entrer dans le détail de toutes ces infortunes, à cause des faits que j'ai à présenter à mes lecteurs et de l'impossibilité où je me trouve de m'exprimer d'une manière satisfaisante. Je vais pourtant l'essayer.

Traversée.

Nous quittâmes notre prison le 8 août ; le soir même, *la Bayonnaise* devait mettre à la voile. La populace de Rochefort, prévenue de notre départ, avait fait irruption dans le port et se tenait sur deux files pour nous voir passer. A notre tête, marchait le commissaire du pouvoir exécutif en grande tenue, le sabre au côté, le chapeau rehaussé d'un énorme plumet tricolore, et la figure radieuse comme celle d'un général victorieux au jour du triomphe. Pour nous, nous le suivions comme de timides agneaux suivent celui qui les mène à la boucherie.

A notre vue, la foule fit éclater une joie sauvage et nous poursuivit de ses cris et de ses

imprécations jusqu'au navire. « Les chrétiens aux lions! » hurlaient autrefois les payens ; « les prêtres loin de France, les prêtres aux déserts! » criait ce peuple aveuglé. Rassasiée du spectacle de nos misères, cette populace, satisfaite, se dispersa ensuite dans la ville, racontant partout le beau spectacle dont elle venait d'être témoin, et se vantant d'avoir insulté des proscrits enchaînés, qui allaient expier dans les déserts de Conanama et de Sinnamari le crime impardonnable d'avoir laissé voir leur vertu auprès du vice triomphant.

Arrivés au vaisseau, nous fûmes placés dans l'endroit appelé l'entrepont, et à quatre heures du soir, nous quitions la France que le plus grand nombre d'entre nous ne devaient pas revoir.

La disposition du local que nous occupions, notre nourriture, les règlements auxquels nous étions astreints, ayant été sur *la Bayonnaise* les mêmes que sur *la Décade*, vaisseau qui nous avait précédés ayant la même destination, nous transcrirons ici quelques passages des *Mémoires* de de M. Aymé, embarqué sur ce dernier navire, qui, mieux que tout ce que nous pourrions dire, donneront au lecteur une juste idée des maux que nous eûmes à supporter pendant ce long voyage

des bords de la Charente aux rivages de la Guyane.

« Le local qui nous contenait occupait l'espace entre le mât de misaine et le grand mât, à peu près le quart de la superficie du bâtiment, et avait environ quatre pieds et demi de hauteur. Il ne recevait le jour que par les écoutilles, c'est-à-dire par deux ouvertures de trois pieds en carré, qui nous servaient d'entrée et de sortie par le moyen d'une échelle dont les échelons avaient à peine trois pouces de saillie. Il n'y avait pas de jour où plusieurs déportés ne tombassent en descendant, et quoique ce ne fût pas de fort haut, les chutes ne laissaient pas que d'être très-douloureuses. J'en ai fait deux dont je me suis ressenti fort longtemps; et quand il fallait entrer avec précipitation, comme le portait la consigne dans les cas qu'elle avait prévus, les accidents étaient bien plus fréquents.

» On avait dressé, dans cet entrepont, des séparations avec des pièces de bois appelées ram-bades, qui figuraient un parc dans lequel on enferme le bétail. On y entrait par une porte que l'on fermait à clef. C'était là qu'étaient entassés, pressés, foulés, cent quatre-vingt-treize infortunés. Nous étions couchés, sur deux plans for-

mant deux étages , dans des hamacs de grosse toile extrêmement étroite. Le plan supérieur était, autant que possible, rapproché du pont; mais le poids du corps le faisait tellement baisser qu'il touchait presque le plan inférieur; ce qui était d'une insupportable incommodité pour les malheureux placés dans celui-ci. Les premiers ne pouvaient soulever leur tête sans se heurter rudement au pont; les seconds, sans heurter les premiers. Aucun de nous ne faisait le moindre mouvement sans ébranler tous ses voisins; car nous nous touchions tous et ne formions qu'une seule masse. Nous n'avions point d'espace pour nous déshabiller; aussi nous couchions-nous habillés, nous bornant, quand nous étions parvenus à nos places dans nos hamacs, ce qui n'était pas très-aisé, à ôter une partie de nos vêtements. Et pour que rien ne manquât à l'horreur d'une telle situation, comme il ne nous était pas permis de sortir de quatorze heures et quelquefois davantage, on avait placé des baquets au milieu de nous pour satisfaire aux besoins indispensables. On n'y arrivait qu'en se glissant sous les hamacs et en se traînant sur le ventre; mais quelle insupportable infection ne répandaient-ils pas dans un lieu si resserré, si peu élevé, si mal aisé, déjà

empoisonné par nos seules exhalaisons ! Aussi la colonne d'air qui sortait de ce gouffre était si fétide et si brûlante , que les sentinelles , placées extérieurement aux écoutilles pour nous garder , demandèrent la diminution de leur faction à un poste si dangereux.

» Le matin , après que l'équipage avait lavé le bâtiment , l'ordre était donné de nous faire sortir. C'était un spectacle digne de pitié de nous voir paraître le corps trempé de sueur , les cheveux mêlés , le visage en feu , cherchant à respirer et à mélanger , par un air pur , l'air pestilentiel dont nous étions remplis.

» Nous courions avidement à l'eau de la mer pour nous laver les mains et le visage. Plusieurs d'entre nous ne craignaient pas de s'en rincer la bouche malgré son amertume , l'eau douce étant exclusivement réservée pour la boisson. Mais comment présenter le tableau du plus dégoûtant fléau que des hommes , accoutumés à la propreté , puissent éprouver , et dont ni les soins ni le changement de linge ne peuvent garantir sur un navire lorsqu'on y est entassé comme nous l'étions ? Comment montrer des hommes , accoutumés à l'aisance , continuellement occupés à se garantir..... Ceux qui ont vu quelquefois , à la

porte de nos temples, des malheureux dévorés par les insectes, livrés à la même occupation, m'entendront suffisamment et pourront se former une idée de cette partie de nos misères.

» On nous avait classés de sept en sept pour la distribution des vivres. A huit heures, on nous donnait à déjeuner. C'était une petite portion de biscuit à demi pourri et le plus souvent plein de vers, qui nous était délivrée dans un seau de bois appelé gamelle, avec un petit verre d'eau-de-vie pour chacun, dans un vase de bois appelé bidon. A onze heures, on nous donnait à diner. C'était encore du même biscuit avec du lard, ou du bœuf salé, ou de la morue; car nous avions tour à tour l'un de ces trois articles, et un quart de vin, c'est-à-dire à peu près la quatrième partie d'une bouteille. A quatre ou cinq heures, on nous donnait à souper. C'était toujours du même biscuit, encore un quart de vin et une soupe de grosses fèves vulgairement appelées gourgasses, que l'on donne communément aux chevaux. Outre la mauvaise qualité de ces aliments grossiers, il y avait encore malpropreté et insuffisance. Le cuisinier de l'équipage, qu'on appelle le coq, était bien l'homme le plus sale que j'aie jamais connu; il n'était pas rare de trouver jusqu'à des cheveux

dans nos distributions. Les portions étaient très-exiguës, et si sur le grand nombre il ne s'était trouvé plusieurs personnes qui, par dégoût, mangeaient fort peu et dont la portion profitait à d'autres, il y en aurait eu beaucoup de ceux-ci qui n'auraient pas eu de quoi se nourrir. J'ai entendu souvent faire des plaintes à ce sujet, je n'ai jamais vu qu'on y ait eu égard. Quant à l'eau, nous en avions à discrétion pour boire, mais quelle eau, grand Dieu ! surtout après le tropique; son infection était telle, qu'il fallait se boucher le nez pour en avaler.

» Nous n'avions pour ustensiles que la gamelle et le bidon dont j'ai parlé; on ne nous donna ni couteaux, ni cuillers, ni fourchettes, ni gobelets, chacun y pourvut comme il put. La batterie nous fut affectée pour réfectoire, depuis le grand mât jusqu'au mât de misaine, c'est-à-dire que nous avions à peu près autant d'espace pour manger que pour coucher, avec cette observation néanmoins que la batterie était, sur les extrémités latérales, occupée par les canons, et dans le centre par les chaloupes; nous étions donc obligés de manger debout dans l'intervalle qui était entre les chaloupes et les canons, n'ayant ni moyens ni local suffisant pour nous asseoir; quelques-uns

se plaçaient sur les canons. A peine les individus de chaque table, se serrant les uns contre les autres et se tournant de biais, avaient-ils au milieu d'eux assez d'espace pour mettre la gamelle et le bidon en les plaçant l'un sur l'autre; et pour peu qu'il y eût de roulis, nous tombions les uns sur les autres, nous répandions le vin, nous laissions aller, sous les pieds et dans les ordures, les aliments que nous tenions aux mains, et que plusieurs de nous ne relevaient pas moins, car enfin il fallait manger quelque chose. Nous ressemblions à des troupeaux d'animaux qui puisent dans un baquet commun la nourriture qu'on leur donne, avec cette différence qu'ils sont ou peuvent être tranquilles, et que nous ne l'étions pas. L'officier de distribution venait ordinairement s'égarer de notre situation; et pour la rendre plus pénible, nous voyions chaque jour passer devant nous les mets aussi abondants que délicats destinés à l'état-major.

» Lorsque nous atteignîmes le tropique, la maladie avait gagné beaucoup d'entre nous. Quelques-uns avaient la fièvre, d'autres le scorbut; et le nombre des malades grossissant chaque jour, le capitaine eut peur pour son équipage, peut-être même pour lui. Comme le principe du mal

était essentiellement le mauvais air que nous respirions dans notre tombeau, il décida que de deux heures en deux heures vingt-cinq d'entre nous sortiraient pendant la nuit pour aller sur le pont.

» Cet adoucissement était fort peu de chose et avait ses inconvénients; car depuis huit heures jusqu'à six on venait faire des appels très-bruyants. La sortie et la rentrée des vingt-cinq ajoutait encore à ce bruit, en sorte que nous étions éveillés toutes les deux heures ou pour mieux dire toute la nuit; car à peine commencions-nous à nous endormir que la même cérémonie recommençait et produisait le même effet.

» D'un autre côté, lorsque nous entrions tous à la fois à six heures dans l'entrepont dont l'air avait été renouvelé dans la journée, nous nous accoutumions insensiblement à sa fétidité; mais lorsqu'au milieu de la nuit nous rentrions dans cette fournaise pestilentielle, c'était une chaleur, c'était une odeur insupportables; à peine avait-on la moitié du corps dedans qu'on sentait une chaleur aussi pénétrante que si l'on eût été plongé dans un bain très-chaud, à peine y était-on en entier qu'on se sentait empoisonné. Je n'ai profité que deux fois de la permission, et beaucoup

d'autres déportés l'ont refusée ; quelques-uns cherchaient à se cacher lorsqu'il fallait rentrer, mais ils étaient poursuivis avec le plus grand acharnement par le capitaine d'armes. Il était spécialement chargé de nous faire entrer au moment du coucher, et ne s'acquittait jamais de cette fonction sans fredonner à nos oreilles :

« Tyrans, descendez au cercueil. »

» C'était bien un véritable cercueil que l'endroit où il nous faisait descendre ; mais l'on ne se serait pas douté que nous étions les tyrans. »

Notre situation, pendant toute la traversée, fut, comme on le voit, affreuse, épouvantable, et cependant des souffrances plus cruelles encore nous attendaient sur les rivages de l'Amérique.

VI

Conanama.

Notre navigation , comme on vient de le voir, fut longue et pénible; aussi quand ce cri d'un matelot « Terre, terre! » retentit, la joie pénétra-t-elle abondante dans nos âmes. Nous éprouvâmes dans ce moment la sensation douce, vive qu'éprouve le voyageur harassé, lorsque, après avoir foulé dès le matin les sables arides du désert, il aperçoit enfin, aux rayons du soleil couchant, l'oasis désirée où il pourra se reposer.

Les plages de l'Amérique ne pouvaient nous offrir que l'exil ou la mort; néanmoins leur vue récréait nos yeux fatigués de ne voir que les flots de l'Océan, et les plus malades sentirent renaître leurs forces à son aspect. Les maux actuels sont

les plus terribles ; mais dans les plus horribles conditions , l'espérance , fille du ciel , reste toujours ! Peut-être , nous disions-nous dans ce coin du monde qui ne s'est pas encore imprégné des vices de l'Europe , nous sera-t-il permis de servir Dieu en paix ; peut-être les habitants de ces pays lointains , étrangers aux horreurs d'une révolution dont le foyer est si loin d'eux , n'ayant aucune raison de nous haïr , ne verront-ils en nous ni des aristocrates , ni des patriotes , ni même des prêtres , mais seulement les plus infortunés des hommes , et nous accueilleront-ils comme des frères : Hélas ! les faits devaient bientôt détruire nos illusions !

Le directoire , plus puissant dans les colonies qu'au sein même de la métropole , les avaient soumises à des agents qui ne relevaient que de lui. Revêtus de pouvoirs illimités , ces nouveaux proconsuls ne suivaient que les lois de leurs caprices. Le citoyen Jannet commandait alors à Cayenne ; il était digne du poste qu'il occupait et des bourreaux qui l'avaient nommé. Craignant de trouver , dans ces nouveaux proscrits que lui apportait *la Bayonnaise* , des hommes assez éclairés pour comprendre les motifs de ses actes , et assez courageux pour oser peut-être protester contre les abus d'autorité dont il se rendait jour-

nellement coupable, il résolut de les éloigner.

Aussi, à peine notre vaisseau était-il mouillé dans la rade que notre capitaine reçut l'ordre d'y rester à l'ancre et de ne laisser descendre à terre aucun déporté; ce commandement fut ponctuellement suivi. Nous nous flattions que ces mesures de rigueur, nécessitées sans doute par des circonstances que nous ne pouvions connaître, seraient de peu de durée. Hélas! de nouveau nous nous trompions; et dès le lendemain, dans la nuit du 12 au 13 octobre, un nouvel arrêté du commissaire enjoignait au capitaine de livrer sa *cargaison* à un pilote côtier, chargé d'aller la déposer à trente lieues *est* de Cayenne, sur les bords de la rivière de Conanama. Ce nom barbare, cet ordre inattendu réveillèrent en nous des craintes que la vue de la terre avait un moment suspendues; mais il fallait obéir: l'obéissance était une nécessité. Une goëlette nous reçut, et bientôt nous côtoyâmes un rivage bas, marécageux; notre pilote était si inexpérimenté, qu'il ne put jamais parvenir à gagner l'embouchure de la rivière, et il se vit forcé de nous débarquer dans une anse ignorée, à deux lieues du séjour qui nous était assigné.

Enfin nous touchions la terre! Notre premier

sentiment en foulant ce sol, qui probablement devait un jour recouvrir nos ossements, fut néanmoins un sentiment de reconnaissance envers la Providence. Nous savions que, sous toutes les latitudes Dieu veille sur l'infortuné. Nous plaçâmes chacun sur nos épaules le bagage que nous avions pu soustraire aux recherches avides des employés de Rochefort, et guidés par quelques nègres, nous parvinmes, après trois heures de marche pénible, à travers les forêts, à Conanama.

Rien de plus saisissant que le spectacle d'une de ses forêts vierges de la Guyane que la hache du colon n'a jamais outragées ; des arbres inconnus à l'Europe s'élançant vers le ciel, serrés, nombreux, et atteignent des proportions colossales ; toute végétation est exubérante.

Le premier sentiment qu'on éprouve en pénétrant dans ces sombres massifs, est un mélange indéfinissable d'étonnement et de terreur superstitieuse ; on se rappelle involontairement l'ombre mystérieuse des forêts druidiques où nos ancêtres accomplissaient leurs sanglants sacrifices : malheur à l'audacieux qui, n'ayant pas l'habitude du climat, veut les parcourir ; il se voit aussitôt enlacé dans un réseau inextricable d'herbes, de plantes, de branchages ; en un instant, il est re-

couvert de mille insectes , de moustiques à aiguillon perçant , de parasites de toutes sortes qui , traversant ses habits , vont s'implanter dans ses chairs et s'y repaître de son sang.

Dans les fourrés les plus épais , le jaguar , agréablement moucheté mais aussi féroce que le tigre , se cache à tous les regards , et quand il aperçoit sa proie , il s'élançe sur elle , lui ouvre les entrailles et s'enivre de son sang.

Au fond des marais , dans le lit des rivières , sont cachés , sous quelques troncs d'arbres , des caïmans aux dimensions énormes ; on en trouve qui mesurent jusqu'à quinze pieds de longueur et quelquefois même davantage.

Partout une quantité de serpents dont la morsure est plus ou moins venimeuse ; aussi pas une promenade un peu longue sur les bords des rivières , dans l'intérieur des bois , sans que le voyageur n'entende plusieurs fois un bruissement échappé de ses pieds et se prolongeant au loin à travers les feuilles : c'est un serpent effrayé dans son paisible domaine par la visite de l'homme.

Les oiseaux de ces climats , inondés de lumière et de chaleur , sont revêtus d'un plumage magnifique dont l'éclat le dispute aux couleurs de

l'arc-en-ciel; sans nul souci des chasseurs, sans préoccupation de l'hiver — son souffle glacial est inconnu de ces tièdes régions, — ils remplissent les forêts, mais leur voix ne vient jamais charmer l'oreille du voyageur que la curiosité y a conduit, ou l'infortuné que les persécutions des méchants y ont exilé.

On ne connaît, dans le vieux continent, les déserts de l'Amérique que par le récit des romanciers, dont le moindre souci est d'être conformes à la vérité; leur grande préoccupation, c'est d'être neufs, de charmer, de subjuguier des lecteurs avides d'émotions. Mais il faut avoir vu réellement les déserts pour en comprendre l'horreur, il faut y avoir séjourné quelque temps pour connaître les privations qu'on y endure. Oh! oui, habitants de l'Europe, vous connaissez les déserts par la description des romanciers et les malheurs de vos semblables, par les représentations théâtrales: eh bien, croyez-moi, ces brillantes fictions ne sont point la vérité, et vous chercheriez vainement d'après ces tableaux menteurs à vous faire une idée de Conanama et de notre situation. Souffrez que j'essaie de vous les peindre, et si je détourne un instant votre attention de l'intéressant tableau des malheurs d'un héros

chimérique , pour la fixer sur le récit des infortunes, hélas ! trop réelles, d'un de vos concitoyens, que ma bonne volonté soit mon excuse : puissé-je, en satisfaisant la curiosité , réveiller les émotions de la pitié, et faire couler des larmes vraies , ces larmes qui viennent d'un bon cœur ; elles ont été si souvent arrachées par le mensonge qu'il est juste qu'elles soient au moins une fois accordées à la vérité.

On avait construit pour nous abriter quelques cases ou *carbets*, dont l'architecture était plus que primitive ; les nègres, en effet, qui en avaient été chargés , n'y avaient pas même déployé leur industrie ordinaire, et il faut bien avouer sans crainte de médire qu'elle n'est guère étendue ! Le sol que l'on n'avait pas débarrassé des lianes qui le couvraient, ployait sous nos pieds, et était habité par une multitude de crapauds, de fourmis et d'insectes de tout genre. Ces cases, au nombre de quatorze, reçurent chacune vingt-quatre déportés ; on sépara les prêtres des laïques condamnés comme nous, la plupart pour le même crime : l'obéissance à Dieu plutôt qu'aux hommes. Nos ustensiles de cuisine consistaient dans une marmite qui devait servir à douze, nos armes dans une hache destinée à couper le

bois nécessaire à la préparation de nos aliments.

Dès le premier jour, le commandant nous fit distribuer des fèves, du riz, du manioc et d'autres productions indigènes qui nous étaient entièrement inconnues. En peu de temps, grâce aux leçons de quelques sauvages, nous apprîmes à préparer ces différents aliments, mais le pain nous manquait, et pendant de longs mois ce fut pour nous une dure privation. Nous n'avions, pour nous désaltérer, que l'eau de la rivière, aussi nous empressions-nous de faire notre provision avant la marée montante.

Bientôt commença la saison des pluies, le seul hiver que l'on connaisse sous ces latitudes brûlantes. L'eau tombait par torrents sur le toit de feuilles de nos frêles habitations et les inondait souvent. A certaines heures, les nuages dont le ciel était couvert, interceptaient si bien la lumière du soleil, que nous étions plongés dans une espèce d'obscurité. Parfois le vent soufflait avec tant de violence, que les arbres de la forêt se pliaient ou se rompaient sous son effort. Lorsque l'éclair brillait, ce qui avait lieu presque tous les jours, on eût cru les bois voisins tout en feu, les yeux en étaient éblouis; le tonnerre grondait en plusieurs endroits à la fois, tantôt on

se serait imaginé entendre dans le lointain un train de grosse artillerie roulant sur des pavés , tantôt on aurait dit les décharges assourdissantes d'une pièce de siège.

En butte aux éléments , nous avions en outre à subir chaque jour les mauvais traitements , les insultes de nos gardiens et des nègres qui les aidaient. Nos gardiens avaient été chargés d'exercer notre patience , et, il faut bien leur rendre justice , ils remplissaient parfaitement leur mission. En effet , quelque barbare que fût en lui-même le régime sous lequel nous gémissions sur cette terre de larmes , il semblait que ceux , à la garde desquels nous étions livrés, le trouvaient encore trop doux pour des êtres qu'ils regardaient plutôt comme des êtres malfaisants que comme des hommes. Tout dans nous était à leurs yeux marqué au coin du crime ; malheur à qui ne s'observait pas assez , le moindre mot , le plus petit geste étaient relevés , les propos les plus innocents étaient dénaturés , empoisonnés , le silence lui-même parfois nous était reproché ; c'était la méditation de quelque projet séditionnel.

Pour endurer tant d'injustices et ne pas succomber sous la masse de tant de maux , on croirait peut-être qu'il nous était permis de re-

courir, par la prière commune, au Dieu qui seul donne le courage et la résignation. Eh bien, cette consolation nous était refusée, et la raison que l'on en donnait, c'est que, sous prétexte de prier Dieu et surtout en latin, nous pourrions ourdir des complots. Les infortunés ! ils pensaient pouvoir retenir notre prière captive comme ils tenaient nos corps, ils semblaient ignorer que le corps, qui vient de la terre et y retombe, peut être jeté dans les fers, mais que l'âme, qui vient de Dieu et y retourne, est au-dessus de toute puissance humaine. Oui, ce qu'il y a de plus libre dans l'homme et dans le monde c'est notre cœur. On peut forcer notre respect ; emporter notre admiration, empêcher notre prière, jamais : le cœur, c'est la plus inviolable des citadelles ; la plus chétive des créatures humaines le fermera quand elle voudra et invinciblement aux potentats les plus absolus du globe et leur dira : « Tu ne l'auras pas. » Cette impuissance à dominer l'âme sera le désespoir éternel de l'opresseur et du tyran.

Nos persécuteurs, qui avaient tout calculé avec un raffinement de cruauté digne de l'enfer, avaient compté que la plupart d'entre nous succomberaient à la maligne influence du climat, aussi,

dans cette prévision, avaient-ils destiné la plus vaste des cases pour servir d'hôpital. Nous allons voir le lieu qu'ils appelaient de ce nom, et les soins qu'y recevaient les malades.

VII

Hôpital.

Ce nom rappelle à des chrétiens les monuments élevés par la charité pour servir d'asile à ceux qui n'en ont point ; ce nom me rappelait aussi personnellement de doux souvenirs. Vicaire à Saint-Nizier, paroisse importante de Lyon, souvent mon ministère m'obligeait de visiter des malades à l'Hôtel-Dieu de cette grande ville, et toujours je contemplais avec admiration ces salles bien aérées, ces lits propres où reposaient les malades soignés avec une sollicitude toute maternelle par des Sœurs dévouées, qui s'efforçaient d'arracher à la mort jusqu'à la plus obscure de ses victimes.

Sur les bords du Rhône, un grand architecte

avait bâti un palais à la souffrance. La charité, de son souffle céleste le remplissait et faisait connaître la joie, la résignation où il semblait que l'on ne doit connaître et entendre que le désespoir et le blasphème. Et sur cette plage de Guyane, où avait passé le souffle de la haine et de l'incrédulité, le malade ne trouvait que cruauté et abandon.

Malgré l'horreur que le souvenir seul de cet affreux séjour m'inspire encore, je veux cependant exposer la manière barbare avec laquelle les malades étaient traités. Je ne crois pas que la misère humaine puisse être poussée plus loin que la misère de nos pauvres malades de Conanama. Les infortunés n'avaient comme nous que des hamacs sans matelas, sans linge et sans couvertures. Un mauvais bouillon qu'ils étaient obligés de noyer dans une quantité d'eau froide, pour en augmenter le volume, une tisane fort légère, quelques cuillerées de riz, tel était le traitement employé presque invariablement.

L'officier de santé passait quelquefois, mais ses visites étaient si rapides, qu'il eût peut-être autant valu qu'il n'y parut jamais; elles consistaient uniquement à toucher en courant le pouls des malades, et à ordonner à la hâte des

remèdes qu'il savait qu'on n'avait pas et qu'on ne pouvait avoir. Quelques nègres qu'on avait dressés à être cruels, hommes sans pitié et sans aucune connaissance, étaient les frères de charité de ce triste hôpital.

Ceux d'entre nous qui furent forcés par la maladie de se confier à ces étranges gardes-malades, virent bientôt la fin de leurs maux ; les uns succombèrent aux atteintes des fièvres malignes très-fréquentes dans ces climats brûlants ; les autres moururent après avoir vu des milliers de vers se former sous leur peau, et se frayer un passage à travers les ulcères dont tout leur corps était couvert.

La mort, qui chez les peuples les plus barbares fait taire la haine et commande une sorte de respect, devenait pour nos bourreaux l'objet d'une véritable joie : « Encore un scélérat de moins à nourrir et à surveiller, » telle était notre unique oraison funèbre. La nature, je l'avoue, a plus d'une fois frémi en moi en entendant ces cris inhumains, je ne pouvais croire que j'étais parmi des hommes!...

A peine nos chers malades avaient-ils rendu le dernier soupir, que deux nègres, armés chacun d'un croc — oh! terrible souvenir! — l'enfon-

çaient sous le menton ou dans la bouche du cadavre, et le traînaient sur les lisières du bois. Là, une fosse souvent trop étroite ou trop courte, recevait ces restes du martyr, dépouillés de tout vêtement par leurs avides fossoyeurs qui s'empressaient de s'en revêtir.

Au milieu de cette misère profonde, de cette barbarie sans nom, il semble que la nature si indignement outragée eût pu se livrer au murmure, et appeler sur la tête de nos persécuteurs toutes les malédictions du désespoir; mais que de pareils sentiments étaient loin du cœur de nos malheureux frères; leurs mains ne s'élevaient vers le Ciel que pour demander miséricorde en faveur de leurs bourreaux, lors même qu'ils savaient ce qu'ils faisaient. Des soupirs leur échappaient quelquefois, mais c'étaient plutôt les derniers efforts de la nature luttant contre sa propre destruction, que les signes de leur impatience. La religion inspirant une résignation si héroïque me paraissait plus grande, plus magnifique, plus divine encore, et ces lieux si horribles à l'humanité, étaient pour ma foi un temple véritable où chaque jour s'immolaient de nouvelles victimes en l'honneur du vrai Dieu.

Oh! chers compagnons d'infortune, chers mar-

tyrs ! car vous méritez ce nom ; que votre résignation a été sublime , que votre conduite a été admirable sur ce sol inhospitalier de la Guyane , où de vils persécuteurs ont creusé votre tombe que la religion n'a pu bénir , et sur laquelle l'amitié n'a pu verser des pleurs ; vous êtes l'éternelle gloire de la religion chrétienne ; car , en vrais serviteurs de Jésus-Christ , vous n'avez jamais laissé échapper de vos bouches aucun murmure contre les auteurs de vos maux . Et vous , philosophes , législateurs de la vieille Europe , écoutez : ceux que vous avez si brutalement persécutés ne vous ont point maudits ; à leur dernière heure , ils n'ont point appelé sur vous l'exécration des hommes ou les vengeances du ciel ! non , ils vous ont pardonné et ils prient pour vous .

Séparés de nos amis par l'immensité des mers , jetés sur une côte déserte où nous disputions notre vie aux influences d'un climat destructeur , presque tous malades , nous inspirions encore des craintes au puissant Directoire . Vingt-quatre soldats avec quatre pièces de canon étaient commis à notre garde ; ils correspondaient avec l'agent de Cayenne , et lui rapportaient fidèlement nos moindres actions , nos propos les plus insignifiants , à Conanama comme en France la

plainte était interdite et les pleurs un danger!...

Pendant les premiers jours, je pus résister à la malignité du climat, et me préserver de la fièvre qui consumait mes compagnons, mais je ne devais pas être épargné. Je ne tardais pas à éprouver un malaise général, triste précurseur de la terrible maladie; j'étais frappé, et je fus traîné à la grande case, ou, si vous le voulez, à l'hôpital. Le spectacle qui s'offrit à mes yeux, les cris d'angoisse que poussaient les malades, les assauts réitérés d'une fièvre brûlante multiplièrent bientôt mes souffrances à un point que, sans force au bout de trois jours, je crus devoir me préparer à la mort. Elle me parut inévitable. Sans retard je demande à un de mes confrères les dernières consolations de la religion; presque aussi malade que moi, il m'administra. Sa bouche pouvait à peine articuler les paroles saintes; ma voix répondait à sa voix par des accents aussi faibles que les siens. J'étais à la fleur de l'âge, je pouvais espérer des jours meilleurs, et cependant je ne regrettais pas la vie; mon sacrifice était fait, et j'espérais en la miséricorde de Dieu que je savais infinie.

Mais mon sacrifice ne fut pas accepté; le Ciel me réservait pour d'autres épreuves. Dès le

quatrième jour , mon état devint moins alarmant , et grâce à quelques remèdes qui me furent donnés à temps par un officier de santé d'Iracombe , établissement voisin de Conanama , je sentis la fièvre disparaître et la santé revenir.

Il est triste , toujours triste d'être éloigné de ses parents , de ses amis , de tous ceux qui s'intéressent à vous ; mais il est une circonstance dans la vie où cette privation devient plus pénible encore , c'est dans la convalescence. Dans la santé , le courage , la raison suffisent pour faire supporter les maux ; pendant la maladie on n'a pas toujours conscience de son état , mais dans la convalescence comme on a besoin d'un appui ; on s'est trouvé si près de la mort , qu'on doute encore de la vie ; alors surtout les distractions sont nécessaires , et les bonnes paroles , les marques de sympathie indispensables.

Mais , où trouver des consolations à la Guyane ? hélas ! je n'étais entouré que d'êtres souffrants ou cruels. A peine pouvais-je marcher à l'aide d'un bâton , qu'il me fallait reprendre mon train de vie ordinaire ; aller tous les matins , avant la marée montante , puiser à la rivière l'eau nécessaire à la provision du jour , manipuler le cassave , nettoyer le triste réduit dans lequel il

m'était permis de respirer encore; souffrir et prier, telles étaient mes tristes occupations.

La maladie cependant fut bientôt à son comble, l'hôpital dévorait quatre malades par jour; les nègres, les soldats, les officiers de santé eux-mêmes ne purent se garantir plus longtemps de ses mortelles atteintes. Dès la fin d'octobre, le commandant du poste s'en plaignait à l'agent général et directorial, lui exposait que les marécages du voisinage envoyaient dans ce séjour leurs miasmes putrides; qu'on n'y avait à boire que de l'eau très-bourbeuse; qu'on n'y trouvait aucun fruit, pas même un citron pour en corriger la mauvaise qualité; que les soldats et les officiers mêmes couraient risque de manquer de vivres; qu'enfin il leur était impossible de rester davantage dans un lieu que les Indiens eux-mêmes avaient abandonné à cause du mauvais air. Tous demandaient à passer à Sinnamari, qui leur paraissait moins insalubre.

Cette plainte eut pour nous de salutaires effets; la santé des chefs était plus précieuse que la nôtre; le déplacement fut décidé. Le 24 novembre, veille de notre départ, nous allâmes saluer les tristes restes de nos compagnons d'infortune, le terrain qui les renfermait était enfermé

sur les bords de la rivière et planté de palmiers ; les branches, en s'inclinant, semblaient pleurer leur triste sort. Nous consacraâmes leurs tombeaux par les prières de la religion, et nous faisant des torches funéraires avec des brandons, nous célébrâmes une absoute attendrissante. Ne pouvant défendre par une simple haie cet asile sanctifié par la dépouille des martyrs, nous recommandâmes leurs cendres aux anges amis des hommes, et leurs âmes à la miséricorde divine.

.
Ah! Conanama! Conanama! jadis terre maudite et infortunée, tu es maintenant une terre bénite, une terre sanctifiée, car tu es une terre de martyrs ; et le voyageur chrétien ira un jour en pèlerinage sur tes rives sauvages pour visiter les saintes reliques que tu renfermes dans ton sein, et qui valent mieux, sache-le bien, que les plus riches trésors!

Nous fûmes réveillés à minuit, et l'ordre de partir sur-le-champ nous fut signifié par le commandant lui-même. Cette heure incommode n'augmenta pas peu la confusion que devait entraîner un tel déménagement. Dans l'état de faiblesse où nous nous trouvions, par suite des privations et de la maladie, il nous aurait été impossible de

faire à pied les huit lieues qui séparent Conanama de Sinnamari : aussi l'agent, convaincu de notre impuissance, avait-il fait préparer une barque capable de nous contenir tous. Je me traînais jusqu'à la rivière avec des peines et des douleurs inouïes, quelques-uns de mes compagnons marchaient avec moi, les malades étaient portés par les nègres. Quelques soldats et un des officiers de santé, nous donnèrent, dans cette circonstance, des témoignages d'intérêt qui nous auraient réconciliés avec eux, si la vengeance eût pu trouver place dans nos cœurs !

Etablis dans la barque, nous nous dirigeâmes vers Sinnamari. La mer était calme, la température douce, le ciel resplendissait d'étoiles, dans toute autre circonstance, ce voyage eût été une partie de plaisir ; mais dans le triste état où nous nous trouvions, c'était toujours de la douleur, surtout pour nos chers malades que le mouvement de la barque, quoique assez doux, fatiguait quand même. Aucune précaution, d'ailleurs, n'avait été prise pour diminuer nos souffrances, on n'avait pas même embarqué l'eau douce suffisante pour la traversée. Que mes persécuteurs n'éprouvent jamais le supplice du malheureux forcé de voyager sous le ciel de feu de la zone

torride, et n'ayant pas une goutte d'eau pour éteindre sa soif, rendue épouvantable par une fièvre brûlante.

Nous voguions lentement sous un ciel d'azur, le murmure des vagues qui venaient expirer doucement sur le rivage, n'était interrompu que par le mouvement uniforme des rames, et les faibles voix de quelques-uns d'entre nous qui récitaient des psaumes. Cette situation nous plongea dans une douce mélancolie, qui n'était ni plaisir ni douleur, mais un mélange inconcevable de l'un et de l'autre, la paix dans la nature, la sérénité dans le ciel, un peu d'espérance dans le cœur, que fallait-il désirer de plus ! Enfin après de longues heures de navigation, nous parvînmes à l'embouchure de la rivière de Sinnamari. Le quartier qui nous était assigné était à deux lieues dans l'intérieur, nous ne tardâmes pas à y débarquer.

VIII

Sinnamari.

Le poste de Sinnamari est situé sur les bords de la rivière du même nom, la source du fleuve est cachée au loin dans les terres, elle sort des hautes montagnes qui donnent naissance à la plupart des cours d'eau qui arrosent la Guyane française.

Toute la contrée est couverte de forêts qui paraissent contemporaines de la création. Ces solitudes immenses ne sont parcourues que par les différentes tribus des Galibis, peuples chasseurs et nomades, qui demandent à leurs arcs et à leurs filets la nourriture que la terre d'une fertilité extraordinaire pourrait leur fournir avec peu de travail.

Les Galibis sont, comme tous les sauvages d'ailleurs, naturellement paresseux, et la faim seule peut les tirer de leur apathie; d'une couleur cuivrée, ils vont presque tous entièrement nus; quelques-uns sont couverts d'une espèce d'étoffe rouge qui pend depuis l'épaule jusqu'à la moitié de la jambe : ce sont les chefs. Toute la parure des femmes consiste dans quelques épingles attachées à leur lèvre supérieure, et qui la percent d'outre en outre.

Le commerce avec les Européens leur a donné le goût du *tafia*, liqueur qui est devenue leur boisson favorite. Pour armes, ils ont des arcs et des massues connues sous le nom de casse-tête; ils se battent avec un acharnement inconcevable, leurs guerres sont des guerres d'extermination comme celles ordonnées par le comité du salut public.

Le système religieux des Galibis est une espèce de manichéisme, ils reconnaissent deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. Ce dernier seul a des droits aux hommages des hommes. Le principe du bien n'en peut rien exiger, il ne saurait faire du mal. Les Galibis adorent donc le diable, ce qui ne paraîtra pas étonnant à ceux qui ont aimé *Marat*.

Pendant notre séjour à Sinnamari , plusieurs individus de cette nation vinrent nous trouver dans nos carbets ; ils avaient entendu parler de la Révolution française , et ils décidaient dans leur bon sens que la république était un très-mauvais gouvernement. Pourquoi ? l'intérêt chez eux , comme chez beaucoup d'autres , était la mesure de leur jugement.

— Les rois , disaient-ils , nous envoyaient toujours quelque chose de bon , et nous n'avons vu venir parmi nous que des malheureux proscrits , depuis que les Français sont en république.

Législateurs de l'Europe , voyez comment on apprécie vos brillantes théories sous la Ligne !

Une fois débarqués , il fallut pourvoir à notre logement ; on y songeait seulement alors. Mais on est expéditif en révolution : les moyens coûtent si peu. Un ordre de l'agent mit deux maisons en réquisition pour servir d'hôpital ; fallait-il d'autres domiciles à des malheureux tels que nous : de mauvais matelas , quelques couvertures formaient tout l'ameublement de ces nouvelles demeures. On y transporta les malades , on nous ordonna d'y choisir un gîte , et dès que nous y fûmes placés , on nous abandonna à notre propre industrie et à la bonté de la Providence.

Un air plus pur, une plage moins marécageuse devaient être les seuls avantages que nous devions retirer de notre changement. A Sinnamari comme à Conanama, c'était encore le dénûment le plus complet, la surveillance la plus active. Aussi les progrès de la maladie furent-ils les mêmes, et dans ce nouvel hôpital la mort chaque jour emportait plusieurs victimes.

Je dus bientôt compter, parmi ces victimes, l'infortuné de qui j'avais reçu les derniers sacrements à Conanama. A mon tour, je lui prodiguai tous les soins de l'amitié, tous les secours de la religion. Je lui présentai la croix où était mort le divin Maître, et la pressant dans ses mains débiles, sur ses lèvres et sur son cœur, il disait :

— Mon Dieu, délivrez-nous du mal maintenant et à l'heure de notre mort.

Ah ! la mort pour lui, ou plutôt la délivrance, n'était pas loin. Une défaillance plus forte m'annonça que le moment solennel était venu, et je lui dis avec la religion :

— Pars, âme chrétienne ; sors de ce monde au nom du Dieu tout puissant qui t'a créée ; au nom de Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, qui a souffert pour toi ; au nom de l'Esprit-Saint, dont tu as reçu l'effusion. Qu'en te séparant du corps,

un libre accès te soit ouvert à la montagne de Sion , à la cité du Dieu vivant , à la Jérusalem céleste , à l'innombrable société des anges et des premiers nés de l'Eglise dont les noms sont écrits au ciel. Que Dieu se lève et dissipe les puissances des ténèbres ; que tous les esprits de malice fuient , et n'osent toucher une brebis rachetée du sang de Jésus-Christ. Que le Christ, mort pour toi , crucifié pour toi , te délivre du supplice et de la mort éternelle ; que ce bon Pasteur reconnaisse sa brebis , et la place dans le troupeau de ses élus. Puisses-tu voir éternellement ton Rédempteur face à face ; puisses-tu , à jamais présente devant la vérité dégagée de tout voile , le contempler sans fin dans l'éternelle extase du bonheur !

Et, ma prière terminée, il expira sans regretter la vie , un avenir plus heureux s'ouvrait à son espérance et récompensait sa fidélité.

Un petit nombre d'entre nous avaient trouvé , jusqu'à ce jour , le moyen de soustraire un peu d'argent aux avides recherches de nos gardiens , dont le seul désir était de nous voir mourir pour pouvoir nous dépouiller. Il ne nous était pas même permis de laisser un faible gage de reconnaissance à ceux de nos compagnons qui nous avaient pro-

digué leurs soins. Un trait, parmi cent autres que je pourrais citer, montrera que je n'exagère pas.

Un ecclésiastique passait pour avoir en sa possession une petite somme d'argent, il tomba malade et succomba, au bout de quelques jours, à côté d'un prêtre du Mont-Blanc, qui n'avait lui-même que quelques instants à vivre. Aussitôt les infirmiers, le commandant, toute la troupe, se présentèrent pour procéder à l'inventaire et partager le trésor du défunt. On cherche, on fouille, on outrage un cadavre pour découvrir de l'or : vaines sont les perquisitions. Les inquisiteurs, déçus, furieux, regardent autour d'eux d'un œil farouche : au défaut de l'or, il leur faut une victime. Le prêtre Savoyard est occupé ; on l'interroge, on le presse, on veut le forcer d'avouer qu'il a reçu, qu'il a soustrait au domaine national cet or, l'objet de tant de recherches. L'infortuné d'une voix mourante répond par une dénégation absolue : il les prie, il les conjure de le laisser mourir en paix. Nous joignons toutes nos instances aux siennes, nous les supplions de ne pas troubler les derniers moments de cet infortuné : nos prières furent vaines, et le féroce garde-magasin donna à ses satellites l'ordre de le mettre aux fers. Le pauvre prêtre, brisé par une commo-

tion si violente , expirait le lendemain dans les convulsions de la plus affreuse agonie.

On ramassait soigneusement les déponilles de nos morts , pour les vendre ensuite sur la place publique. Les nègres les achetaient à vil prix , et ils étaient fiers de s'en vêtir. Aussi n'était-il pas rare de les voir, les jours de *décade* surtout, se prélassant dans ces funèbres reliques et balayant de ces robes, trop longues pour eux, le sable brûlant des promenades. Le produit de cette vente, et l'argent trouvé sur les morts devaient repasser les mers pour être remis aux héritiers du défunt. C'est un avis que je donne aux familles qui ont eu quelques-uns de leurs membres déportés ; ce sera sans doute une consolation pour elles d'apprendre qu'elles sont créancières de la nation ou du gouvernement de Cayenne.

J'étais un hôte assidu de l'hôpital de Sinnamari comme je l'avais été de celui de Conanama. Les spectacles déchirants dont chaque jour j'étais le témoin , l'air vicié de ce lieu de douleur, n'étaient guère propres à hâter ma convalescence, je demandai avec beaucoup d'hésitation la faveur de suspendre mon hamac dans un coin abandonné d'une des cases voisines. Je l'obtins, je m'installai aussitôt de mon mieux, la nécessité rend

industrieux. J'étais bien relativement : là, du moins, je goûtai un sommeil réparateur et je cessai de voir souffrir ceux que je ne pouvais, hélas ! soulager. Mais cet égoïsme ne plaisait pas à Dieu. Un jour, je revenais de la rivière chercher l'eau nécessaire pour la journée. Je m'embarrasse dans une liane, je trébuche, je tombe ; la peau de ma jambe fut à peine effleurée ; mais cette blessure qui, en Europe, n'aurait été d'aucune gravité, se changea sous le ciel de feu de la zone torride, en ulcère, et je dus de nouveau reprendre ma place à l'hôpital pour y souffrir de ma douleur et de celles des autres. Cependant, mon séjour n'y fut pas aussi long que j'aurais eu lieu de le craindre. Je commençais à être acclimaté ; quelques médicaments appliqués à propos, me guérèrent en peu de temps.

Mais de nouveaux orages nous attendaient. Vers la fin du mois d'octobre 1799, quelques bâtiments anglais parurent en vue de la colonie, et firent mine de l'attaquer. Aussitôt l'agent général rassemble toutes les forces, et ordonne à la garde nationale de Cayenne de marcher au secours de Sinnamari moins défendu. Nous devions être étrangers à ces divers mouvements ; assurément ce n'était point contre les habitants de

l'hôpital de Sinnamari que les Anglais étaient armés, et une centaine d'agonisants n'avaient pas attiré dans ces parages les fiers amiraux de la Grande-Bretagne. Cependant l'apparition des Anglais fut sans danger pour la colonie, et ne devint funeste qu'aux déportés. La garde nationale de Cayenne arrive, tambour battant, mèche allumée; son commandant, changé tout à coup en foudre de guerre, fortifie les postes avancés, place des vedettes, ordonne de battre l'estrade, et choisissant son quartier général au centre de ses troupes, il attend l'ennemi; mais les Anglais, qui sans doute présentaient son génie, s'étaient retirés.

La valeur des frères et amis de Cayenne fut extraordinairement mortifiée : point d'ennemis, partout point de victoire, point de prisonniers. Eh quoi, le *Moniteur* ne célébrera pas dans un article officiel les exploits des Carmagnoles du Nouveau-Monde : il n'en peut être ainsi, il est des remèdes à tout, hors à la mort. Que faire ? Les deux hôpitaux de Sinnamari sont tout à coup transformés en citadelles dans l'imagination des héros ; on les investit : on les somme de se rendre. La garnison, vous savez quelle était la garnison ! n'oppose aucune résistance : les assiégeants entrent l'épée à la main, et nous font tous prisonniers de

guerre. Le commandant arrive bientôt à son tour nous déclarer que nous étions des monstres, qu'on nous avait vu faire des signaux à l'ennemi — l'œil du méchant voit toujours le mal dans les actions les plus innocentes de ses semblables — que nous étions prêts à seconder les Anglais, s'ils avaient osé débarquer, et qu'à l'instant nous allions le suivre à Cayenne pour recevoir la récompense de notre infâme conduite. On n'excepta qu'un vieux capucin et un pauvre prêtre hydropique, qui mourut quelques jours après.

Au moment où l'ordre de partir fut donné, j'étais couché dans mon hamac; car ma convalescence n'était pas tellement complète que je n'eusse de temps en temps quelques accès de fièvre. Je demandai un délai, je venais de prendre un vomitif qu'un nouvel accès avait rendu nécessaire.

— Marche, marche, me répond le chef, tu n'aurais pas été en retard pour saluer tes affidés les Anglais.

Je vis que toute réclamation était inutile; les héros ne pouvaient rester plus longtemps à Sinnamari, ils étaient impatients de rentrer dans leur patrie avec leurs trophées. On nous rangea sur deux lignes pour pouvoir nous surveiller



plus facilement. Le cri *en marche* se fit entendre ; et , chargés de notre havre-sac qui contenait nos hardes , nous nous dirigeons vers Cayenne ; il était trois heures de l'après-midi.

La chaleur était excessive , et notre faiblesse extrême , et cependant il fallait marcher , les gardes nationaux avaient ordre de tuer impitoyablement tous ceux qui voudraient s'écarter ou refuseraient d'obéir. Nous allions donc à la mort , notre commandant nous l'avait promis ; à tous nos crimes , à toutes nos scélératesses , n'ajoutions-nous pas le crime de trahison. Dans cette persuasion , je demandais à Dieu du fond de mon âme de me donner la patience et la force jusqu'à la fin et surtout de mettre en mon cœur des sentiments de pardon pour mes bourreaux ; la coupe de l'amertume était pleine , elle débordait ! Enfin , à dix heures dans la nuit , tout meurtris des chutes que nous avons faites dans une marche de près de cinq lieues , nous arrivâmes à un petit poste où nous attendîmes le jour : ce devait être le dernier de notre vie. Mais Dieu tient dans sa main le cœur des tyrans , et le change comme il lui plaît. Avant notre départ , un nouvel ordre arriva de Cayenne : il nous était enjoint de revenir sur nos pas et de rester à Sinnamari.

Délivrés d'un danger, nous retombâmes dans un autre. Un misérable corsaire s'était amarré dans une anse du rivage. Les Anglais se présentent de nouveau en face de la colonie. Quelques jours après leur première apparition, le vaisseau du forban était une proie trop facile pour qu'ils ne fussent pas tentés de s'en emparer, ils s'approchèrent. Le capitaine, sachant que toute résistance était inutile, fit mettre le feu à son navire, et puis, se jetant dans une chaloupe avec son équipage, il aborda au point de la côte où nous étions réunis, attirés par la vue du vaisseau anglais et par les flammes qui consumaient le corsaire. Les flibustiers étaient presque tous des nègres, vigoureux patriotes, mais mauvais soldats; furieux de l'incendie de leur navire, ils cherchent partout des objets sur lesquels ils puissent décharger leur rage. Nous étions là, notre contenance ne pouvait exprimer que la douleur, ils crurent y remarquer la joie, et le chef de ces bandits s'approche le pistolet d'une main, le sabre de l'autre; il nous accable d'imprécations, nous accuse d'être les ennemis de la République une et indivisible; d'avoir fait des signaux aux Anglais et nous intime l'ordre de le suivre à Cayenne. Ce forcené était le maître de notre vie, nous ne pou-

vions espérer aucun secours : le commandant du poste était absent ; il s'était rendu au chef-lieu avec la garde nationale. Déjà quelques-uns d'entre nous se disposaient à obéir, je ne pus me résoudre à les imiter.

— Citoyen, dis-je bien respectueusement à ce chef irrité, nous avons été consignés dans ce poste par le commandant ; lui seul a droit de nous donner des ordres, nous ne devons obéir qu'à lui.

Cette remarque déplait à mon interlocuteur ; il blasphème, il me menace, m'injurie, la tempête va éclater sur ma tête ; heureusement les Anglais font mine de débarquer, et aussitôt ces intrépides flibustiers, croyant les voir à leurs trousses, sachant d'ailleurs qu'ils n'avaient d'autre sort à attendre, s'ils étaient pris, que d'être pendus aux mâts et aux antennes des vaisseaux ennemis, se mirent à courir de toutes leurs forces du côté de Cayenne, oubliant leur navire qui fut bientôt réduit en cendres, et les infortunés qu'ils accusaient d'être les auteurs de leur malheur. Les Anglais disparurent dans la journée.

Arrivés à Cayenne, les corsaires, pour excuser leur lâcheté, firent un rapport absolument faux : ils nous dénoncèrent à l'agent général comme des monstres — c'était leur expression — qui conspi-

raient avec les Anglais ; nous avions des moyens sûrs et secrets pour correspondre avec l'ennemi , nous avions même tiré des coups de fusil sur eux. Cette calomnie était d'autant plus absurde qu'on n'ignorait point que nous étions dépourvus de toute espèce d'armes et dans un état de faiblesse tellement grand que nous pouvions à peine soutenir nos bréviaires. Cependant on eut l'air de croire à la dénonciation. Le commandant de Sinnamari fut destitué ; celui qu'on envoya à sa place , nous remit tous à l'hôpital , et après une verte semonce , ornée de toutes les fleurs de d'éloquence de ce temps-là , il finit par ces paroles : « Vous n'appartenez à aucune puissance , mais seulement à l'humanité. » Comprenne qui pourra. Je me contente en fidèle historien de rapporter ses propres expressions.

Au milieu de nos malheurs , un rayon d'espoir commença à luire à nos yeux : la maladie contagieuse qui nous avait été si funeste avait perdu quelque chose de sa malignité. Nous fûmes témoins de quelques convalescences. C'est alors seulement que j'eus assez de présence d'esprit pour jeter un coup d'œil autour de moi , et observer mes compagnons d'infortune.

Les déportés à la Guyane appartenaient à diffé-

rentes classes de la société ; on y remarquait d'abord des députés , des journalistes , dont le 18 fructidor avait consommé la ruine. On y trouvait jusqu'à des cochers, des perruquiers, des cultivateurs ; car, malgré les séductions et les menaces de l'impiété , la religion comptait dans toutes les classes de fervents prosélytes , et c'était elle surtout, qu'en proscrivant , on espérait détruire.

Venaient ensuite les ecclésiastiques qu'on peut diviser en plusieurs classes ; la première et la plus nombreuse , était composée des prêtres de la Belgique. Une légère et faible nuance les distinguait des anciens membres du clergé français qui avaient manifesté une constante opposition au décret si connu sous le nom de Constitution civile du clergé, et n'avaient point participé au malheureux schisme de l'Eglise. Après eux , mais à une grande distance , se faisaient remarquer ceux qu'on désignait sous le nom de rétractés. Les constitutionnels formaient la troisième classe. Enfin on comptait encore à Sinnamari quelques *chauffeurs* ramassés dans les cachots , dans les bagnes ; tous partageaient le même sort , mais tous heureusement ne l'avaient pas mérité.

Dans une réunion si nombreuse , formée de

personnages si différents les uns des autres , par leur éducation , par leurs opinions politiques et religieuses , on aurait pu s'attendre à des discussions continuelles , à des disputes sans fin. Il n'en était rien , la souffrance avait fait taire toutes les passions ; il n'existait parmi nous d'autre sentiment que celui de la douleur. D'ailleurs , sur cette terre de malédiction , où tout ce qui divise les hommes , les places , les richesses , les faveurs , n'existaient pas , l'ambition était naturellement étouffée.

Sur trois cent vingt-sept prêtres ou laïques jetés à la Guyane par les différentes déportations , cent soixante-quinze étaient morts , ceux qui leur avaient survécu , ne recouvraient que très-difficilement leurs forces. Tous éloignés de cette patrie que nous aimions , nous errions semblables à des spectres sur les bords mélancoliques de la rivière de Sinnamari , où nous nous traînions lentement dans les longues allées , tracées par les soins du gouverneur. Le passé nous tourmentait par ses souvenirs , le présent nous accablait par ses souffrances , l'avenir ne nous offrait aucune espérance. Distracts uniquement par le murmure des vagues , nos cœurs étaient brisés , et jamais ces expressions touchantes que le psalmiste met dans

la bouche des Israélites, qui se trouvaient dans une situation moins déplorable peut-être que la nôtre sur les bords des fleuves de Babylone, n'ont été mieux comprises.

Cependant nous n'étions pas oubliés même en Europe; un homme généreux et chrétien, Mgr de Saint-Pol-de-Léon, évêque de Bretagne, proscrit comme nous et réfugié en Angleterre, avait trouvé dans les ressources d'une active charité, le moyen de ramasser la somme de mille guinées, qu'il nous fit parvenir par la voie de Surinam. Que le Ciel récompense sa charité; quoique son attente et la nôtre aient été trompées, son action n'a pas moins de droits à notre reconnaissance. Cet argent n'arriva qu'en partie à sa destination, nous reçûmes chacun soixante francs, les laïques eurent une part égale, quoique l'intention du bienfaiteur fût, dans cette circonstance, d'aider seulement les prêtres.

Victor Hugues, agent général de la colonie à cette époque, l'ayant appris, vint nous visiter, et après être entré dans quelques détails relatifs à la conduite que nous devions tenir pour mériter son estime, il ajouta :

— On vous a fait tort, je le sais, concernant les mille louis qui vous ont été envoyés, vous en

avez fait part à ces f.... laïques , qui ne pouvaient rien exiger, mais à l'avenir on veillera.

Sur ces entrefaites , des vaisseaux venant de Bordeaux nous apprirent l'heureuse nouvelle de la révolution opérée le 18 brumaire; nous n'avions aucun détail, mais nous ne tardâmes pas à comprendre que de nouveaux hommes étaient à la tête du gouvernement français. A partir de ce moment, nos promenades ne furent plus circonscrites dans des bornes aussi étroites : nos gardiens devinrent meilleurs ; aux paroles de fureur, que jadis ils vomissaient continuellement contre nous, succédaient des propos presque convenables. Les nègres s'empressaient de nous offrir leurs services qu'il fallait autrefois payer d'avance et au poids de l'or. Les colons devenus moins timides ne nous fuyaient plus, ils daignaient même se mêler à nos entretiens , et ne pas s'ennuyer de nos plaintes. Parfois ils nous faisaient part des nouvelles qu'ils recevaient, et écoutaient patiemment les longues dissertations de quelques-uns de nos messieurs qui, constamment trompés depuis dix ans, n'en étaient pas moins tourmentés de la manie de prédire. Ils annonçaient avec assurance les événements futurs, et les colons ne montraient ni impatience ni mé-

pris en écoutant les rêveries de nos prophètes.

L'horizon s'éclaircissait de jour en jour, la liberté des cultes tant de fois promise, jamais accordée, allait enfin exister, quelques prêtres purent secrètement célébrer le saint sacrifice. Oh ! combien je fus heureux en participant aux divins mystères. Dans ce moment, depuis longtemps si ardemment désiré, mon cœur déborda de joie et de reconnaissance. Je crus me retrouver au milieu de mon peuple mêlant mes prières aux siennes ! quel doux souvenir ! aujourd'hui encore en écrivant ces lignes, ce ne sont point les scènes d'horreur qui se représentent à mon esprit, mais ces moments de paix et de prière qui, pour être bien rares et bien courts, n'étaient que plus vivement sentis.

Les nouvelles de France devenaient chaque jour plus favorables aux déportés ; quelques-uns d'entre nous furent rappelés par des arrêtés particuliers ; de ce nombre fut l'abbé Beauregard, grand vicaire de Luçon ; il m'était entièrement inconnu, mais il devait avoir beaucoup de mérites puisqu'il avait obtenu d'être distingué de tous ses compagnons d'infortune, et d'être l'objet d'une grâce spéciale. Au reste, il lui fut enjoint de se rendre en Espagne jusqu'à nouvel ordre.

Plus tard , quelques autres déportés obtinrent la même faveur et revinrent en Europe aux mêmes conditions. On les voyait partir avec bonheur parce qu'on les aimait ; néanmoins leur départ faisait souffrir parce qu'on ne pouvait les accompagner. Tous ces messieurs payaient leur passage grâce aux secours envoyés par leurs familles ; ma pauvreté m'empêcha de profiter d'un arrêté semblable qui fut obtenu pour moi sur les vives sollicitations de Mgr Mauviel , évêque de la partie française de Saint-Domingue. Ce digne prélat ne me connaissait pas , mais un de mes amis avait trouvé moyen de l'intéresser à mon sort , et par sa protection je pus obtenir de revenir en France ; mais il m'eût fallu cent pistoles pour pouvoir profiter de cette faveur , et où les trouver. Je me vis donc réduit à attendre avec le plus grand nombre des déportés , que le gouvernement achevât son ouvrage et nous fournît lui-même les moyens de regagner la patrie. Espérant toutefois trouver quelques adoucissements à ma situation en fixant mon séjour à Cayenne , je demandai la permission de me rendre dans cette ville , je l'obtins sans trop de difficultés.

Je quittai Sinnamari vers le soir , chargé d'un chétif bagage. Je partais content , c'était pour ne

plus revenir ; j'étais muni d'un passeport que m'avait délivré le commandant du port. J'arrive à une pointe de terre qui s'avancait dans la mer, une barque m'y attendait, mais à cause de la violence des vagues, elle avait été forcée de se tenir un peu éloignée de la côte. Un nègre se présente avec son canot, je le prie de me transporter au bâtiment en vue. Ma proposition le fit sourire, il me demanda dans son jargon, si j'avais envie de servir de nourriture aux monstres de l'Océan. J'insistai, et pour le décider, je fis luire à ses yeux une pièce d'argent. La vue du métal le rendit plus hardi, sans qu'il cessât cependant de me faire souvenir du danger que je courrais.

— Moi nager, me disait-il, toi ne pas nager, toi mourir.

— A la garde de Dieu, lui répondis-je ; et je sautai dans son canot.

Je ne tardai pas malheureusement à me convaincre de la justesse de ses observations, les vagues nous couvraient à chaque instant, et tandis qu'il ramait de toutes ses forces, j'étais assez occupé à vider avec mon chapeau, l'eau qui remplissait notre nacelle. La situation était loin d'être agréable, enfin nous touchons la barque ; mais soit négli-

gence, soit maladresse de la part de mon nègre, le canot ayant heurté trop violemment contre ses parois, tout chavira.

J'étais perdu, si instinctivement je ne m'étais accroché à un bout de cordage qui, par un bonheur tout providentiel, pendait le long du bâtiment; les matelots s'empressèrent de me hisser jusqu'à eux. Mais mon conducteur, que j'avais vu tomber à la mer, où était-il? J'étais navré, ô surprise, à peine suis-je sur le pont, que je le vois à une petite distance avec son canot. Rien n'égale l'adresse et le sang-froid de ces hommes au milieu du danger. Le nègre, plongeant sous les flots, avait bientôt regagné son esquif, et après l'avoir remis sur sa quille il revenait triomphant m'apporter mon bagage que je croyais perdu pour toujours. Ma joie fut grande de le voir sain et sauf, mais la sienne fut peut-être plus grande encore à la vue d'une nouvelle récompense qu'il avait bien méritée, il faut l'avouer.

IX

Cayenne.

Arrivé à Cayenne , je m'empressai de me présenter à l'agent général. Je trouvai un homme d'une quarantaine d'années, à la mine rébarbative, assis dans un fauteuil et la tête penchée sur une table couverte de paperasses. A mon entrée, il ne fit aucun mouvement, et ce ne fut qu'après plusieurs minutes, qu'il daigna lever les yeux sur moi.

— Que veux-tu ? dit-il d'un ton brusque en me toisant de la tête aux pieds.

— Je demande qu'il me soit permis d'entrer à l'hôpital, le manque d'argent et le mauvais état de ma santé me rendent son séjour absolument nécessaire.

— Je te le permets, fit-il en radoucissant un peu sa voix, mais seulement pour ce soir.

— Pour ce soir seulement, m'écriai-je; mais ne voyez-vous pas ma triste situation?

— Je ne dois pas charger la République, elle a besoin de toutes ses ressources.

— Ma présence en France n'était point une charge pour elle; pourquoi ne m'a-t-on pas laissé parmi les miens, où je n'étais un fardeau pour personne et où j'ai souvent allégé celui des autres?

— Ah! ah! tu fais de la morale. Les prêtres sont toujours disposés à prêcher.

Je m'inclinai comme si j'eusse été flatté par ces derniers mots.

— Va donc à l'hôpital, ajouta-t-il, tu t'entendras avec l'administrateur.

Je me rendis à l'hospice. L'administrateur, moins sévère que l'agent, me permit d'y rester jusqu'à ce que ma santé fût parfaitement rétablie. Cet établissement est desservi par les Sœurs de la congrégation de Saint-Vincent de Paul. Ces filles dévouées ont avec une abnégation au dessus de tout éloge quitté leur famille, leur patrie, pour venir à deux mille lieues consoler les malheureux, soigner les malades, et servir de mères aux enfants délaissés. La religion seule peut inspirer un pareil

dévouement, et Dieu seul peut le récompenser!

La directrice me reçut avec bonté; j'occupai un logement réservé pour un officier, et je me trouvai tout à coup au milieu des agréments, des commodités de la vie dont j'avais été sevré pendant si longtemps. Je jouissais d'une chambre propre et bien aérée, d'un bon lit; ma nourriture était saine et abondante, et autour de moi je ne voyais que des visages sympathiques. Mes forces renaissaient, et l'avenir, qui jusqu'alors m'avait paru noir d'orage, semblait me sourire; tant il est vrai que l'état du corps influe sur l'esprit qu'il renferme, comme l'esprit agit sur les sens auxquels il est intimement uni; tant il est vrai que le plus petit événement modifie notre manière de voir et de penser; que de fois n'a-t-il pas suffi d'une parole amie murmurée à l'oreille d'un malade, ou d'un rayon de soleil tombant dans le cachot d'un prisonnier pour les faire revivre en les faisant espérer.

Au bout de douze jours, je me sentis assez bien portant pour aviser aux moyens de me suffire à moi-même. Je me souvenais de l'observation de l'agent national, observation qui, tout bien considéré, était juste; il était, en effet, au moins

inconvenant, que j'occupasse une place que la charité des fondateurs de l'hôpital avait destinée à un homme plus malheureux que je ne l'étais dans ce moment.

Je m'étais lié d'amitié avec un officier de santé, qui passait chaque jour dans les salles ; je lui fis part de ma résolution et de l'embarras où j'étais relativement à ma nourriture et à mon domicile. Il m'offrit généreusement l'un et l'autre, à condition que je donnerais quelques leçons d'écriture et de calcul à ses enfants. J'acceptai ses offres avec une vive reconnaissance. Dès lors, je pus attendre, dans une position assez douce, quelque nouveau bienfait de la Providence qui me permit de rentrer dans ma patrie.

L'arrêté des consuls qui rappelait indistinctement dans leurs foyers tous les prêtres, à quelque parti qu'ils eussent appartenu, était connu dans la colonie. Aussi ceux qui pouvaient disposer de cent pistoles pour payer leur voyage sur un vaisseau, étaient-ils heureux d'en profiter. Tous les jours que je voyais partir quelques-uns de mes compagnons d'exil, j'enviai leur destinée, et je gémissais sur la mienne.

J'aurais pu cependant, sans trop d'efforts, me procurer les cent pistoles nécessaires ; mais il eût

fallu violer des principes que je croyais justes , et je restais inébranlable.

Un grand nombre de nègres , devenus libres à Cayenne , comprenaient très-bien que leur ignorance des notions les plus élémentaires les placerait toujours vis-à-vis des blancs dans un état d'infériorité marquée , quoique la loi eût proclamé l'égalité complète ; aussi cherchaient-ils , à prix d'argent , des maîtres capables de les instruire. Ils pouvaient , il est vrai , occuper toutes les positions , mais pour remplir les fonctions municipales , même les plus simples , il fallait au moins savoir signer son nom , et le plus grand nombre d'entre eux ne savaient pas lire. J'aurais donc trouvé parmi ces nouveaux citoyens beaucoup de disciples , qui auraient payé mes leçons fort cher ; mais les voyant chaque jour abuser de la liberté , craignant qu'ils ne se servissent de leurs connaissances que pour consommer la ruine des Européens , je ne voulus point acheter à ce prix la fin de mon exil.

Ainsi j'étais condamné à souffrir toutes les angoisses de l'impatience et toutes les inquiétudes d'un espoir sans cesse déçu.

Ma promenade favorite était le bord de la mer ; mes yeux erraient souvent sur ce vaste océan qui me séparait de la France , sur cet océan qui pré-

sentait un obstacle insurmontable à mes désirs ; là, mon bréviaire à la main, occupé à la récitation des psaumes, je puisais dans la méditation de l'Écriture sainte des consolations qui ranimaient mon courage.

On avait répandu le bruit dans la colonie que le nouveau gouvernement français, jaloux de s'attirer l'amour de tous ses sujets, devait bientôt envoyer à Cayenne un vaisseau pour en ramener tous les déportés. N'étant pas accoutumé à voir agir les maîtres de ma patrie d'après des idées d'humanité et de justice, je croyais faiblement à la vérité de ce rapport ; mais cependant j'y croyais. Cette pensée d'ailleurs était si consolante ! aussi la laissais-je sans peine germer dans mon esprit, occuper mon âme ; je m'y cramponnais instinctivement, je m'y rattachais sans cesse, et la savourant avec délices, chaque jour avec une fiévreuse impatience, j'en attendais le doux accomplissement.

Un soir, j'étais à mon poste accoutumé. La brise s'élevait, amenant avec elle cette fraîcheur après laquelle soupire constamment l'habitant de ces chaudes régions ; le silence n'était interrompu que par le clapotis des vagues venant doucement mourir sur la plage. Je tenais mon bréviaire

ouvert, prêt à commencer l'office du lendemain. A peine avais-je prononcé ces paroles : « Mon Dieu, venez à mon aide, » qu'un coup de canon se fit entendre au large ; à l'instant ma vue s'élança sur la mer, je cherche à découvrir le vaisseau qui a donné ce signal, mes yeux se fatiguent en vain, nulle voile à l'horizon. Je pense que l'un des canons des forts a causé mon erreur, et je reprends tristement ma lecture interrompue.

J'étais inquiet cependant, mon cœur battait plus vite qu'à l'ordinaire. J'avais le pressentiment que quelque événement extraordinaire se préparait pour moi. Ne pouvant prier, je remarque qu'un rocher, placé à l'est, borne ma vue de ce côté ; une lueur d'espérance brille dans mon âme. Je me hâte de gravir le rocher, je plonge mes regards sur la mer : O mon Dieu ! j'aperçois un grand bâtiment qui, portant toutes ses voiles déployées, s'avance majestueusement vers le port de Cayenne.

Sans me rendre compte s'il doit réaliser les vœux que je forme depuis si longtemps, je rendis grâces à la Providence comme si je voguais déjà vers la patrie, et je descends précipitamment de mon poste d'observation pour me diriger vers une pointe de terre, où des colons, réunis en plusieurs groupes, parlent avec animation ; plusieurs

d'entre eux braquent leurs lunettes dans la direction où j'ai aperçu le bâtiment et cherchent à reconnaître la couleur du pavillon. Je me mêle à la foule, j'interroge avec anxiété ceux qui se trouvent près de moi; et j'apprends que tous les ans le gouvernement français envoie à la Guyane deux vaisseaux qui y sont attendus avec la plus grande impatience. C'est tout ce que je puis savoir. Les uns prétendent que le vaisseau en vue est un de ces vaisseaux, les autres se livrent à toutes sortes de suppositions, mais tous conviennent qu'il est français, le drapeau tricolore flotte au sommet des mâts. La nuit s'écoula sans que la vérité fut connue.

Le lendemain, le pilote côtier publia dans son rapport que la frégate *la Dédaigneuse*, commandée par M. Prévost de Lacroix, avait été envoyée à Cayenne pour ramener tous les déportés qui s'y trouvaient encore. Cette heureuse nouvelle me fit oublier tout le passé. La frégate, étant chargée de provisions pour l'hôpital et pour la troupe de la colonie, fut obligée à cause de son tirant d'eau de mouiller à deux lieues du port. Après avoir remercié ceux qui m'avaient été si utiles et si sympathiques, le généreux officier de santé et la charitable Sœur de Saint-Vincent de Paul, je fis mes

préparatifs de départ, la joie dans le cœur. Le 26 décembre 1801, je fus avec dix-huit déportés, quinze prêtres et trois laïques, dirigé vers la frégate. A peine fûmes-nous sur le pont que tout l'équipage s'empressa de nous combler de soins affectueux et d'attentions délicates. Oh ! comme ces marins étaient différents de ceux du Directoire ; ah ! c'est que le commandement change les hommes, les uns avaient pour mission de nous consoler, de nous faire revivre, qu'ils soient bénis ! Les autres avaient reçu l'ordre de nous insulter, de nous faire souffrir, qu'ils soient pardonnés !

Dans ce jour béni, mon bonheur devait être porté à son comble ; bientôt, en effet, j'entendis sur le pont un jeune officier nommé André Garnier, demander si parmi nous il n'y a personne du département du Rhône. Je me présente, je me fais connaître, et nous tombons dans les bras l'un de l'autre. Nous ne nous étions jamais vus, mais nous étions nés tous deux dans la même contrée ; enfants, nous avons vu les mêmes rivières, les mêmes prairies, nous avons grandi sous le même ciel, n'était-ce pas assez pour que nos cœurs battissent à l'unisson ? Une douce familiarité ne tarda pas à s'établir entre nous ; on

se lie si facilement entre compatriotes , à deux mille lieues de la patrie !

La frégate attendit pendant quelques jours qu'on envoyât le reste des déportés. M. Prévost de Lacroix eût été ravi de remplir en entier l'œuvre de réparation dont il était chargé , mais ses instructions étaient formelles : il devait , avant tout , éviter un combat avec les Anglais ; aussi ayant appris que quelques vaisseaux ennemis avaient été aperçus non loin des côtes , il donna l'ordre de mettre à la voile et de cingler vers la France tout en déplorant le malheur de ceux qu'il était forcé d'abandonner.

Dernières épreuves.

Notre navigation fut assez heureuse jusque sur les côtes d'Espagne, et déjà nous comptions les heures qui nous séparaient du moment fortuné, où nous pourrions fouler le sol de la patrie. La patrie, ce mot a un attrait, un charme indéfinissable ; la patrie, il est si doux d'y vivre, il est si triste d'en être séparé, la vie loin d'elle ne peut être jamais le bonheur. Debout sur le navire qui nous ramenait, nous accusions la lenteur du voyage, notre regard ardent cherchait un rivage qui ne venait jamais ! Hélas, au lieu de la patrie, nous devions trouver de nouveau la captivité !

Nous étions à la hauteur de la Corogne, grand port de guerre espagnol, lorsque, à la tombée de

la nuit, une division de navires anglais fut signalée. A l'instant nous virons de bord, espérant lui échapper à la faveur des ténèbres ; mais, vers minuit, trois frégates ennemies arrivèrent dans nos eaux. L'une d'elles, à la marche rapide, nous devança ; deux autres naviguèrent pour nous cerner, nous ne tardâmes pas à être entourés. Le combat était inévitable ; le capitaine, décidé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, prit toutes les précautions nécessaires en pareille circonstance ; avant d'ouvrir le feu, il s'approcha de nous et nous tint ce langage :

— Messieurs, vous avez été témoins des efforts que nous avons faits pour éviter tout engagement, j'aurais été heureux de vous rendre à vos familles et à vos amis sans vous faire courir de nouveaux dangers ; mais la Providence en a décidé autrement, il ne s'agit plus maintenant que de défendre et de sauver l'honneur du drapeau français, j'espère que vous prendrez une part active à la bataille.

Aussitôt il indique à chacun de nous le poste qu'il doit occuper ; quelques-uns de mes confrères voulurent s'excuser sur leur état, qui ne leur permettait pas de verser le sang... Ces réflexions, qui étaient peut-être hors de propos dans une semblable circonstance, furent accueillies brusquement

par le brave capitaine qui menaça de faire jeter à fond de cale tous ceux qui ne voudraient point participer aux dangers d'une légitime défense. Tout le monde se mit à l'œuvre, ma fonction était de fournir des gargousses à un certain nombre de pièces; toute question d'amour-propre à part, je crois, pendant les deux heures que dura le combat, m'être rendu digne de ma nouvelle charge. L'action commença par des bordées à mitraille que les trois frégates lancèrent contre nous. Nous ripostâmes de tous nos canons, et la lutte devint terrible. Nos officiers, et mon cher André parmi tous, se distinguèrent par des prodiges de valeur; il était beau de les voir sur le pont, au milieu des matelots, le sabre d'une main et le pistolet de l'autre, donnant leurs ordres avec le même sang-froid, que s'ils eussent commandé une manœuvre. Mais que pouvait la valeur contre des forces aussi supérieures?

Le feu des Anglais eut bientôt mis notre frégate dans l'état le plus déplorable; le gaillard d'avant est effondré, le beaupré brisé, et tous les cordages littéralement hachés, nous courons risque de couler bas. Monsieur Prévôt de Lacroix est frappé à la poitrine, on se hâte de le transporter à la Sainte-Barbe, le second est atteint d'une blessure

plus dangereuse encore , dont il doit mourir quelques jours après. On se voit obligé d'amener le pavillon.

— Quoi, sitôt! prononça d'une voix éteinte le capitaine , quand on lui annonça cette triste nouvelle.

Les Anglais, furieux de notre résistance héroïque, se précipitent en foule sur le pont et, se répandant bientôt dans l'intérieur, pillent, volent tout ce que leurs boulets avaient respecté.

La blessure de notre infortuné commandant était grave, mais elle ne fut pas mortelle; il avait été si compatissant pour nous qu'apprenant plus tard sa guérison complète, nous nous fîmes tous un devoir de remercier le Ciel d'avoir conservé à la France un marin si distingué, et à sa famille un cœur si généreux.

Rivages de la patrie, nous étions sur le point de vous saluer; terre de France, nous allions fouler ton sol béni! La défaite arrive, nos espérances s'évanouissent!

Transbordés sur les frégates anglaises, nous fûmes dirigés sur Plymouth, le plus grand port militaire de la fière Albion. Le 6 février 1802, nous débarquâmes dans cette ville, et sur-le-champ nous fûmes incarcérés dans le fort où l'on avait

déjà entassé cinq mille Français. Quel spectacle, grand Dieu ! Là , c'est un soldat qui , après avoir affronté la mort sur vingt champs de bataille , est couché sur les dalles de sa prison pour ne plus se relever ; ici , c'est un prêtre qui , après avoir subi les tortures de l'exil , expire à quelques lieues de la France et sans se plaindre ; plus loin , des laïques tellement amaigris par les souffrances , tellement déguenillés , qu'il est impossible de discerner leur condition ; partout le deuil et la mort , partout la faim , la faim ! Ah ! qui dira les souffrances atroces que nous avons endurées. Nous avons assez de nourriture pour ne pas mourir , mais pas assez pour ne pas avoir toujours faim , et quelle nourriture , quels aliments !

C'étaient le plus souvent quelques gourganes ou fèves de marais de la petite espèce , bouillies tout simplement dans l'eau destinée à faire la soupe ; et qui , outre qu'elles donnaient chacune asile à une famille entière de charançons , n'étaient jamais cuites , à raison de leur vétusté , qui les mettait à l'abri du feu le plus violent. En les examinant attentivement , on pouvait leur donner dix ou quinze ans , si toutefois elles ne dataient pas d'aussi loin que plusieurs de ceux qui en faisaient leur nourriture. Les jours où l'on daignait

nous exempter des fèves, on nous donnait de la morue. Cette morue à peine détrempee, retirée de la chaudière longtemps avant le repas, et par conséquent froide et dure, outre que le vinaigre dans lequel elle baignait achevait de la rendre coriace en resserrant ses chairs chauvreuses, est bien le mets le plus insipide que j'aie goûté dans ma vie!

Pendant notre séjour à Plymouth, un grand nombre de prisonniers moururent; huit cadavres furent ouverts, et il fut constaté que la faim était l'unique cause de leur mort. Ah! qu'il est horrible d'être environné d'hommes manquant de tout et de ne pouvoir leur venir en aide! qu'il est horrible d'être obligé de consacrer à sa propre conservation ce sentiment généreux qui nous porte à secourir l'infortuné qui souffre près de nous.

Heureusement, Mgr l'évêque de Saint-Pol-de-Léon fut informé de notre captivité et de notre détresse, aussi s'empessa-t-il de faire parvenir à chaque prêtre un schelling (1) par jour. En ménageant avec une stricte économie cette aumône inespérée, nous pûmes, à notre tour, être utiles à ceux qui étaient encore plus nécessiteux que

(1) Schelling, monnaie anglaise qui vaut environ un franc vingt centimes de France.

nous. Que de fois n'avons-nous pas vu des prisonniers, jeunes, affamés, nous supplier à genoux de leur donner les restes de nos aliments devenus pour nous plus abondants, grâce à la générosité du vénérable évêque !...

Recevez ici l'hommage de notre profonde reconnaissance, ô homme vraiment apostolique, vous avez compris et soulagé la misère du pauvre et, malgré la distance, malgré les difficultés, vous avez su faire parvenir les secours de votre charité à des exilés, à des prisonniers, ils vous bénissent, ils vous béniront toujours. Si, malgré la faiblesse de mes paroles, ces lignes font naître chez ceux qui me liront les nobles émotions que réveille dans les cœurs amis de la vertu, le récit d'une belle action, qu'elles soient un hommage rendu à votre mémoire !

Qu'on me pardonne cette digression, elle était commandée par la reconnaissance ; malheur à l'âme étroite qui la trouverait déplacée !

Le gouvernement anglais nous offrit la liberté et un traitement égal à celui que recevaient les autres prêtres réfugiés sur son sol, si nous voulions nous fixer dans ses Etats. Nous refusâmes ses propositions. Arrachés à une existence pire que la mort par les soins du héros libérateur de la France, l'honneur nous faisait un devoir d'apporter à ses

pieds l'expression de notre gratitude et de nous consacrer au peuple qui l'acclamait.

Mais nos maux allaient finir, des préliminaires de paix furent commencés entre les deux nations, et après avoir passé près d'un mois dans les prisons de Plymouth, nous reçûmes la permission de rentrer en France, nous nous empressâmes de profiter de cette faveur. Oh ! que l'heure du départ fut un délicieux moment ! Tout nous favorisa pendant ce court voyage, un vent léger nous éloigna du rivage de l'Angleterre qui, perdant peu à peu de sa netteté, finit par disparaître dans les brumes, puis les côtes de la patrie apparurent. Ah ! il faut avoir souffert longtemps loin de cette mère chérie pour comprendre notre bonheur.

Le 2 mars 1802, nous prîmes terre aux environs de Morlaix, en Bretagne ; nous entrâmes dans la ville, je laisse à penser dans quel état nous sortions des mains des Anglais et de la plus affreuse des prisons, couverts de haillons, la barbe épaisse, le visage affreusement amaigri, nous ne pouvions qu'inspirer le dégoût, et cependant les bons habitants de Morlaix, voyant en nous des prêtres victimes des fureurs de la révolution, nous accueillirent avec la charité la plus généreuse ; les meilleures maisons nous furent ouvertes.

Je fus reçu chez M. Barrère, généreux citoyen de cette ville hospitalière, je trouvai dans sa maison tous les secours qui m'étaient nécessaires : linge, vêtements, nourriture abondante et saine, et surtout cette délicate bonté qui double le prix du bienfait. Je restai quelque temps chez lui, réparant mes forces et oubliant mes malheurs : cette douce hospitalité ne me faisait pas cependant oublier mon pays où des cœurs amis m'attendaient, mais j'étais encore à deux cent lieues de cette terre natale tant désirée. Pour entreprendre ce long voyage il me fallait des ressources, et Dieu sait si ma bourse était légère. Mon hôte généreux mit le comble à ses bienfaits en me forçant d'accepter, à titre de prêt, une petite somme d'argent. Je lui exprimais toute ma reconnaissance, reconnaissance qui n'a fait que grandir dans mon âme, et, un bâton de voyageur à la main, je me mis en route.

C'était au printemps, tout dans la nature invitait à la joie, les genêts de la Bretagne étaient en fleurs et embaumaient l'air tout en réjouissant les yeux, les oiseaux chantaient dans leur harmonieux langage le Dieu qui les nourrit, le laboureur protégé par un pouvoir fort et réparateur, travaillait partout avec courage.

La société toute entière, ébranlée jusque dans

ses assises les plus fortes par des secousses violentes, goûtait enfin le repos et le bonheur qui, pour la société comme pour le particulier, n'est que dans le respect de Dieu et des lois.

En arrivant sur les bords de la Loire, mes yeux furent attristés par un navrant spectacle : çà et là j'apercevais les ruines de châteaux démolis, de fermes incendiées ; la guerre avec ses horreurs, guerre religieuse, guerre fratricide, avait passé par là. Oh ! qu'ils sont coupables ceux qui l'ont suscitée par leurs violences ! Des athées gouvernèrent la France pendant quelque temps, et ils y accumulèrent plus de ruines qu'une armée de Tartares n'en aurait pu laisser en Europe pendant dix années d'invasion.

Dominés par leur orgueil que tout offensait, ils n'épargnèrent rien. Ils ne pardonnèrent, ni à la naissance, parce qu'ils étaient sortis de la boue ; ni aux richesses, parce qu'ils les avaient longtemps enviées ; ni aux talents, parce que la nature les leur avait tous refusés ; ni à la vertu, parce qu'ils étaient couverts de crimes ; ni enfin au crime même lorsqu'il annonça quelque espèce de supériorité. Gouverner, pour eux, consistait à proscrire, déporter, confisquer et proscrire encore.

Ils ont dit dans leur orgueil, ces fameux législateurs : Nous savons tout, nos lumières nous suffisent, nous n'avons pas besoin de Dieu, alors ils se sont rassemblés, ils se sont mis à l'œuvre, ils n'ont pas regardé le ciel; aussi contemplez ce qu'ils ont fait.

Ils avaient dit ordre, il y a eu désordre; ils avaient dit économie, il y a eu dilapidation; ils avaient dit paix, concorde, et le bruit de la guerre a troublé le monde [jusque dans ses entrailles.

Ils avaient dit liberté, et les prisons n'ont pas été assez vastes pour contenir les prisonniers qu'ils faisaient au nom de cette liberté menteuse.

Ils avaient dit égalité, et ils sont montés plus haut que leurs complices en s'élevant sur leurs cadavres.

Ils avaient dit fraternité, et les pères sont venus dénoncer leurs fils, et les enfants sont venus demander le prix de la tête de leur père.

Ils avaient dit justice, et ils se sont enrichis aux dépens de la veuve et de l'orphelin. Ils ont brisé les confessionnaux, ils ont dû élever des échafauds. Voilà où les ont conduits leurs fameux droits de l'homme, à l'abîme; la France allait être engloutie, et sur son cadavre on allait mettre ces

mots : Nations , laissez passer la justice de Dieu , quand par un vigoureux et généreux effort , et aidé par un soldat heureux , elle est revenue au Dieu de ses pères. Telles étaient mes réflexions , tristes , douloureuses , aussi avais-je hâte de quitter ces lieux désolés par la guerre civile. Je traversai aussi rapidement que mes forces me le permettaient les riches campagnes de l'Orléanais et du Nivernais ; et , brisé par la fatigue , mais le cœur inondé de joie , j'arrivai enfin à Lyon où je pus goûter ces douces joies de la famille que rien ne peut remplacer ici bas. »

ÉPILOGUE

Monsieur Bétant, rendu à son pays et à sa famille, ne put rester longtemps inactif; aussi, après quelques mois de repos, s'empressa-t-il de se mettre à la disposition de l'autorité diocésaine. Son mérite était trop réel, sa foi avait brillé d'un trop vif éclat, pour qu'il ne fût pas récompensé. Il fut nommé à la cure de Mogneneins, paroisse importante du canton de Thoissey, et située dans une position unique sur les bords de la Saône.

Rien de plus ravissant que le panorama dont on jouit du presbytère de cette localité, aussi Mgr de Montazet, émerveillé, aimait-il à répéter spirituellement :

— Si je n'étais grand archevêque de Lyon, je voudrais bien être petit curé de Mogneneins!
Cette paroisse, avant la révolution et pendant

la grande terreur, avait eu pour curé un des plus fameux du parti janséniste dans ces pays, M. Darles, ancien professeur de théologie au séminaire de Saint-Charles à Lyon ; d'un zèle fanatique pour les idées du jour, il fut longtemps membre du Directoire du département de l'Ain et donna dans tous les excès. La population de Mogneneins, malgré ses exemples, était restée religieuse ; mais il fallait un homme au caractère ferme, à la piété exemplaire pour tout faire oublier. Le conseil de l'Archevêché ne pouvait faire un meilleur choix qu'en appelant à ce poste difficile M. Bétant. Le confesseur de la foi s'empressa d'obéir. C'est là qu'il vécut quarante ans, entouré de l'affection et du respect de ses paroissiens qui ne tardèrent pas à apprécier ses nobles qualités, c'est là qu'il lui fut permis de jouir d'une existence paisible, qui lui parut d'autant plus douce qu'il en comprenait mieux le prix. Son zèle aussi prudent qu'éclairé transforma la paroisse, il fit construire un clocher et y fit placer de magnifiques cloches. Gémissant de voir la jeunesse de Mogneneins privée de maîtres capables de l'instruire, il se fit un devoir, pendant de longues années, d'enseigner les premiers éléments de lecture et d'écriture à ses petits paroissiens, et lui qui n'avait pas voulu, sur les

rivages embrasés de la Guyane, acheter sa liberté en instruisant les nègres, persuadé qu'ils ne se serviraient de ces connaissances que pour consommer la ruine des blancs, se fit sur les bords de la Saône humble maître d'école. Ah! c'est que là il pouvait, tout en éclairant les intelligences, former les cœurs à la vertu et diriger les volontés vers le bien.

Un enfant paraissait-il plus pieux, mieux doué que ses camarades, il s'empressait de lui donner les premières notions de la langue latine et l'envoyait ensuite dans les séminaires achever son éducation; cinq prêtres, plusieurs Frères des Ecoles chrétiennes lui doivent, après Dieu, la grâce de leur vocation.

Le diocèse de Belley, détaché de celui de Lyon en 1823, comprenait dans sa circonscription la paroisse de Mogneneins. L'évêque du nouveau diocèse, Mgr Devie, aussi distingué par son activité créatrice que par ses connaissances étendues, voulut récompenser les vertus sacerdotales de M. Bétant, et le nomma chanoine aux honneurs; cette distinction assurément méritée contraria cependant le bon vieillard qui n'avait qu'un désir: faire le bien et vivre oublié.

Enfin, après avoir travaillé soixante ans au

salut des âmes, après avoir, avec une résignation admirable, souffert l'exil, la déportation et toutes sortes de tourments, il alla, couronné de jours et de vertus, le 3 juillet 1841, recevoir la récompense que Dieu réserve à ses fidèles serviteurs.

FIN

TABLE

INTRODUCTION.	VII
CHAPITRE I.	L'exil.	9
CHAPITRE II.	Les missions.	16
CHAPITRE III.	Arrestation.	36
CHAPITRE IV.	Rochefort.	48
CHAPITRE V.	Traversée.	58
CHAPITRE VI.	Conanama.	69
CHAPITRE VII.	Hôpital.	79
CHAPITRE VIII.	Sinnamari.	90
CHAPITRE IX.	Cayenne.	112
CHAPITRE X.	Dernières épreuves.	122
ÉPILOGUE.	134

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES

↳ En envoyant le prix en timbres-poste, ou en un mandat de la poste, on recevra franco à domicile.

Volumes grand in-8° à 4 fr.

- AYMAR; par Marie Emery.
DE LA LOIRE AUX PYRÉNÉES; par la comtesse de la Grandville.
FASTES DE LA MARINE FRANÇAISE; par A. S. de Doncourt.
FASTES MILITAIRES DE LA FRANCE (les); par le même.
HISTOIRE ANECDOTIQUE DES FÊTES ET JEUX POPULAIRES au moyen âge; par M^{lle} Amory de Langerack.
ITINÉRAIRE DE PARIS A JÉRUSALEM, par Chateaubriand; édition revue par M. de Cadoudal.
LES MISSIONS CATHOLIQUES DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE; par M. de Montrond.
MARTYRS (les), par Chateaubriand; édit. revue par le même.
PERLES DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE; par M^{me} de Gaulle.
RÉCITS DU FOYER; par M^{me} Bourdon.
RECITS D'UN BON ONCLE sur l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie; imités de l'anglais, par M^{me} de Montanlos; ornés de 25 vignettes.
SOUVENIRS D'HISTOIRE et de littérature; par M. Poujoulat.
UNE VISITE A CHACUN; par A. E. de l'Etoile.
VOYAGE DANS LES INDES OCCIDENTALES, traduit de l'anglais d'Angus Reach, par M^{me} Léontine Rousseau.

In-8° (de 600 pages environ) à 4 fr. 50.

- EXPLICATION DES ÉPÎTRES ET ÉVANGILES de tous les Dimanches et des principales fêtes de l'année; par le T.-H. F. Philippe, supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes.
HISTOIRE DE LA VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST; par le P. de Ligny; suivie d'un Précis des Actes des apôtres.
TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE (le); traduit de l'espagnol par Buynand des Echelles.

In-8° à 2 fr. 50.

- AUVERGNE (Mgr) : ses voyages au mont Liban, au Sinaï, à Rome, etc.
- CHATEAU DE BOIS-LE-BRUN (le); par S. Bigot.
- CHINE ET LA COCHINCHINE (la); par J. E. Roy.
- CHRISTIANISME AU JAPON (le); par M. le comte de Lambel.
- CONSTANTINOPLE, depuis Constantin jusqu'à nos jours; par M. de Montrond.
- DIEU, le Christ, son Eglise, ses Sacrements; par M. l'abbé Petit.
- DORSIGNY (les), ou Deux Educations; par S. Bigot.
- ÉTUDES ET PORTRAITS; par M. Poujoulat.
- GERBERT, archevêque de Reims, pape sous le nom de Sylvestre II : sa vie et ses écrits; par M. l'abbé Loupot.
- LACORDAIRE (le P.); par M. de Montrond.
- LAURE DE CERNAN; par S. Bigot.
- MODÈLES LES PLUS ILLUSTRÉS dans le sacerdoce et la religion; par M. de Montrond.
- MUSICIENS LES PLUS CÉLÈBRES (les); par le même.
- NAPLES : histoire, monuments, beaux-arts, littérature. L. L. F.
- POÈTES LES PLUS CÉLÈBRES : français, italiens, anglais, espagnols.
- PRÉLATS les plus illustres de la France; par M. de Montrond.
- SAINT AMAND (Histoire de), évêque-missionnaire, et Étude sur l'état du christianisme chez les Francs du Nord au VII^e siècle; par l'abbé C. J. Destombes.
- SAINT AMBROISE; sa vie et extraits de ses écrits.
- SAINT ATHANASE; sa vie et extraits de ses écrits.
- SAINT AUGUSTIN, évêque d'Hippone, sa vie et extraits de ses écrits.
- SAINT BASILE; sa vie et extraits de ses écrits.
- SAINT BERNARD; sa vie et extraits de ses écrits.
- SAINT CYPRIEN; sa vie et extraits de ses écrits.
- SAINT ÉLOI (Vie de), évêque de Noyon et de Tournai, par saint Ouen; traduite et annotée par l'abbé Parenty. 2 grav. sur acier.
- SAINT ÉPHREM; sa vie et extraits de ses écrits.
- SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE; sa vie et extraits de ses écrits.
- SAINT JEAN CHRYSOSTOME; sa vie et extraits de ses écrits.
- SAINT JÉRÔME, solitaire et prêtre; sa vie et extraits de ses écrits.
- SAINT LAURENT, diacre et martyr; par M. l'abbé Labosse. 4 grav.
- SAINT MARTIN, évêque de Tours; par M. de Montrond.
- SAVANTS LES PLUS CÉLÈBRES; par le même.

SICILE (la) : souvenirs, récits et légendes; par M. l'abbé V. Postel.
 SOUVENIRS DE VOYAGE; par M^{me} de la Grandville. 2 vol.
 SYRIE (la) en 1860 et 1861 : massacres du Liban et de Damas,
 et expédition française; par M. l'abbé Jobin. *Carte*.
 VARIÉTÉS LITTÉRAIRES; par M. Poujoulat.
 VENDEVILLE (Mgr Jean), évêque de Tournai; par le R. P. Possoz.
 WISEMAN (le cardinal) : étude biographique; par M. de Montrond.

In-8° à 1 fr. 50.

A TRAVERS L'OcéANIE; par M^{me} la comtesse Drohojowska.
 BON CONSEILLER (le) : avis, maximes, sentences. *Avec approb.*
 CONQUÊTES DU CHRISTIANISME en Asie, en Afrique, en
 Amérique et en Océanie; par C. Guénot.
 DE LA SALLE (le V. Jean-Baptiste), fondateur des Ecoles chré-
 tiennes.
 DEUX VOCATIONS; par S. Bigot.
 DOM LÉO, ou le Pouvoir de l'amitié; par E. S. Drieude.
 EDMOUR ET ARTHUR; par le même.
 EMPEREURS ROMAINS (Histoire des), d'après Crevier; par
 M. Boissart.
 ÉPREUVES DE LA PIÉTÉ FILIALE (les); par E. S. Drieude.
 ÈRE DES MARTYRS (l'); par l'abbé de Saint-Vincent.
 ESPAGNE (Histoire d'), par J. E. Roy; continuée jusqu'à nos
 jours, par M^{me} la comtesse Drohojowska.
 EUROPE CHRÉTIENNE (l'); par C. Guénot.
 FÊTES CATHOLIQUES (Histoire des); par M^{lle} Amory de Lan-
 gerack.
 FLEURS DES MARTYRS au XIX^e siècle: Chine et Cochinchine;
 par A. S. de Doncourt.
 FLEURS DES MARTYRS au XIX^e siècle : Corée et Maduré;
 par le même.
 GUERRE DE CENT ANS (la), entre la France et l'Angleterre;
 par A. de la Porte.
 GUERRE DU MEXIQUE (la), 1861-1867; par M. L. Le Saint.
 GUERRE ENTRE LA FRANCE ET LA PRUSSE (la), 1870-1871;
 par le même.
 — Ce volume est précédé d'une CARTE COMPLÈTE du théâtre de la guerre.
 HISTOIRE NATURELLE, d'après Cousin-Despréaux.
 JOURNAL DE CLOTILDE; par M^{lle} S. Wanham.
 LA TOUR D'Auvergne (Histoire de), 1^{er} grenadier de France;
 par A. Buhot de Kersers.
 LIEUX SAINTS (les); par Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis.
 LORENZO, ou l'Empire de la religion; par E. S. Drieude.
 MARDIS DE MARGUERITE (les); par Marie Emery.

- MARIE-ANTOINETTE ET MADAME ÉLISABETH; par F. Lafuite.
 MARIE STUART, reine de France et d'Ecosse; par A. Laurent.
 MARTYRS DU JAPON (les); par M. de Montrond.
 MENDIANTE DE SAINT-EUSTACHE (la); par M^{me} C. Breton.
 MORTS HÉROÏQUES (les) pendant la guerre de 1870-1871 et pendant la Commune; par C. d'Aulnoy.
 MOSAÏQUE DE LA JEUNESSE : variétés intéressantes et instructives. 28 gravures.
 PAGE DU COMTE DE FLANDRE (le); par M. Barbé.
 PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE; par M. l'abbé Daspres.
 ROSARIO : histoire espagnole; par E. S. Drieude.
 SANCTUAIRES les plus célèbres de la sainte Vierge en France; par M. de Gaulle. (Première partie.)
 SANCTUAIRES les plus célèbres de la sainte Vierge en France; par le même. (Deuxième partie.)
 SCÈNES DE LA VIE DES ANIMAUX; par M. P.
 SIÈGE DE PARIS (le) : journal historique et anecdotique; par Ed. Delalain.
 SOLITAIRES D'ISOLA-DOMA (les); par E. S. Drieude.
 SOUVENIRS DES AMBULANCES; par A. S. de Doncourt.
 UNE GUERRE DE FAMILLE; par Marie Emery.
 UNE HÉRITIÈRE; par la même.
 VOYAGES AUX MONTAGNES ROCHEUSES; chez les tribus indiennes du vaste territoire de l'Orégon; par le R. P. de Smet.

